



Tignes  
engagé pour une  
montagne durable

***Bilan 2024***



**TIGNES**

# SOMMAIRE

## **Introduction**

TIGNES ENGAGÉ POUR UNE MONTAGNE DURABLE

3

## **Pilier 1**

DISPOSER D'UNE OFFRE TOURISTIQUE MULTISAIISON ET RESPONSABLE

9

## **Pilier 2**

PÉRENNISER LE MODÈLE DE VIE À L'ANNÉE

24

## **Pilier 3**

PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL DE TIGNES

34

## **Pilier 4**

RÉDUIRE NOTRE IMPACT CARBONE

52

## **Conclusion**

ET LA SUITE ?

62

# TIGNES

## ENGAGÉ POUR UNE MONTAGNE DURABLE

### **Ce bilan présente les actions réalisées ou entreprises en 2024 dans le cadre de la stratégie de transition 2030 pour un territoire durable, adoptée en août 2023.**

Tignes a choisi de s'identifier en tant que "Stade Naturel". Le territoire, autant lieu de vie que terrain de jeu pour tous les passionnés d'«outdoor», allie l'amour du sport à celui de la nature. **Des infrastructures de grande qualité dans un espace naturellement extraordinaire entre 1550 et 3450m, qui oblige à un sens des responsabilités face aux questions environnementales forment le socle de destination.**

Malgré sa situation de haute altitude, Tignes est directement concerné par le changement climatique. **Le glacier de la Grande Motte est un marqueur fort et visible du réchauffement. Il a perdu 70% de son volume depuis et devrait disparaître à l'horizon 2060.**

Alors que près de la moitié du territoire tignard est classé en zone protégée, l'érosion de la biodiversité est particulièrement marquée en région Rhône-Alpes avec 35% des espèces évaluées qui se trouvent menacées.

L'enjeu posé ici est d'organiser dès maintenant la collectivité au sens large pour lui permettre de s'adapter aux défis auxquels elle devra faire face et de construire un modèle de vie pérenne et soutenable sur son territoire.

Des discussions ont été engagées avec les partenaires locaux institutionnels et privés, notamment :

→ les différents délégataires de service public : remontées mécaniques (Société des Téléphériques de la Grande Motte), multiservice (Tignes Développement), stationnements (IN-DIGO)

→ les gestionnaires d'espaces naturels (Office National des Forêts, Parc national de la Vanoise, Société d'Économie Alpestre de la Savoie...)  
→ les acteurs économiques (socioprofessionnels locaux...)  
→ les habitants et visiteurs.

Elles se sont organisées autour d'un diagnostic de la commune réalisé dans le courant de l'année 2022 et présenté en réunion publique en juillet 2022.

À la suite de ce processus d'échanges, une stratégie de transition a été structurée en 4 piliers fondamentaux eux-mêmes déclinés en 20 objectifs et 92 actions, adoptée en conseil municipal du 8 août 2023.

Un an de travail a été nécessaire pour mener à bien ce projet, en parallèle de l'obtention du label Flocon Vert, le label des destinations de montagne engagés.

**Ainsi, Tignes prépare son avenir et réfléchit à la montagne de demain**, afin de permettre aux habitants de se projeter durablement sur le territoire et aux visiteurs de donner du sens à leur vacances en profitant d'activités responsables dans un stade encore plus naturel.

# **LES GUIDES DE LA TRANSITION**

## UNE DÉMARCHE QUI RASSEMBLE POUR UNE MONTAGNE DURABLE



### **Composition du comité**

Le comité « transition du territoire et vie des quartiers » composé de **8 élus et de 4 citoyens**, est chargé de définir les contours de la stratégie, de veiller à la bonne réalisation des actions et d'évaluer les résultats. Il est amené à proposer des orientations pour améliorer la démarche et peut faire appel à des experts ou des institutions spécialisées.

**Sont systématiquement conviés : des représentants de la SEM Tignes Développement, de la régie des pistes, de la régie électrique, du service des eaux et de la Société des Téléphériques de la Grande Motte** afin d'appréhender au mieux chaque projet de manière collégiale.

La participation citoyenne est incontournable. **L'ensemble des acteurs du territoire** (citoyens, associations, groupements, socioprofessionnels, entreprises, etc...) continue d'être convié aux réflexions et participera à l'évaluation et l'ajustement du plan d'action.

Ceci s'inscrit dans une volonté sincère, transparente et rigoureuse de créer des espaces de dialogues pour élaborer des visions collectives.

Pour la mise en œuvre et le suivi des actions, l'équipe technique a été renforcée en 2024.



## Olivier Duch

1<sup>er</sup> adjoint en charge de la  
vie économique et de la  
transition du territoire

### **Tignes a choisi comme signature *Stade Naturel*, qui en dit beaucoup sur notre territoire.**

Depuis 2020, beaucoup de chemin a été parcouru pour faire de Tignes une destination et un lieu de vie plus responsables. L'un des documents de cette dynamique est la stratégie de transition 2030 pour un territoire durable, votée en août 2023 par le conseil municipal. Il établit de manière très structurée les 4 piliers de notre stratégie et tous les objectifs sous-jacents. Aujourd'hui, l'ensemble de l'action politique de Tignes trouve son origine dans ce document cadre et chaque nouvelle décision doit être cohérente avec les engagements associés. L'un d'entre eux est de porter à connaissance toute cette démarche auprès de la population afin de mieux sensibiliser le grand public aux enjeux de durabilité, et de faire en sorte que chacun puisse devenir acteur du changement.

**Nous sommes ainsi très fiers de ce bilan qui reprend les grands enjeux de la commune. Dans un contexte national et international où les considérations environnementales sont bousculées, Tignes garde le cap. Nous continuons à œuvrer pour un tourisme responsable, autour d'une mobilité moins carbonée, d'une politique de logements rénovés et de saisonnalité favorisant la vie à l'année. Nous accélérons les projets en lien avec le bien-vivre à Tignes, notamment concernant le**

logement permanent, saisonnier, mais aussi sur l'offre de soins, l'accompagnement des familles et de nos seniors. Enfin, plus que jamais, nous avons à cœur de préserver notre stade naturel en poursuivant nos recherches sur le glacier, la ressource en eau, le lac et en renforçant les liens avec le Parc national de la Vanoise.

Je tiens évidemment à remercier toutes les personnes qui s'impliquent au quotidien dans cette dynamique. L'ensemble du service des transitions en mairie qui s'étoffe année après année. Mais aussi l'ensemble des services de la mairie, Tignes Développement, la STGM, la régie des pistes et la nouvelle SEM EHT qui constituent le noyau du comité de transition et déploient ainsi la démarche à l'ensemble de la destination. Mais je pense aussi aux citoyens – notamment Jean-Louis Monjo et Lionel Badoz très impliqués dans ce comité - aux socioprofessionnels, aux associations qui se mobilisent chaque jour à leur niveau pour réduire l'impact de notre activité, pour créer du lien social, pour créer les conditions d'un avenir désirable.

**Je suis plus que jamais confiant sur la capacité des Tignards à parcourir ensemble ce nécessaire chemin de la transition dans un climat apaisé et enthousiaste.**

# **LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS**

## REMISE DE LA TROISIÈME FLEUR POUR TIGNES

**Tignes a officiellement reçu sa 3<sup>ème</sup> fleur du label Villes et Villages Fleuris le 13 mars 2024.**

En septembre 2023, le jury a eu un véritable coup de cœur pour les actions et aménagements de la commune.

**Les critères n'évaluent pas seulement le fleurissement (qui compte pour 25% de la notation globale) mais plus globalement la cohérence de la démarche : gestion, valorisation, ressources naturelles, biodiversité et patrimoine matériel notamment.**

Il s'agit d'un véritable projet transversal qui s'inscrit dans chacun des 4 piliers de la stratégie de transition.

Un grand bravo aux équipes qui se sont impliquées dans cette réalisation, véritable indicateur d'un cadre et d'une qualité de vie exceptionnels. Une récompense d'autant plus remarquable au regard des conditions très exigeantes une très large partie de l'année.

Il s'agit d'une étape vers la mise en place d'un jardin botanique alpin.



# **LABEL FLOCON VERT**

## RÉSULTATS DE L'AUDIT INTERMÉDIAIRE

À la suite de la labellisation FLOCON VERT en décembre 2022, Tignes a fait l'objet d'un **audit intermédiaire le 3 avril 2024** :

**Les nombreux efforts menés par les équipes pour ancrer Tignes dans une démarche de durabilité et le processus d'amélioration continue ont été salués** : les auditeurs ont notamment relevé le projet de renaturation du cours d'eau du Retort au Val Claret, l'handitourisme et la candidature aux championnats du monde 2027 de ski alpin, la signature de la Charte nationale Montagne Zéro déchet sauvage en 2030.

**Le rapport souligne un travail exemplaire quant à la mise en place de la stratégie votée en août 2023. Les autres points forts concernent le portage politique "unanime et fort" ainsi que la démarche de consultation "Tignes 2050".**



### **La suite ?**

Tignes poursuit ses engagements et ses actions dans le but d'obtenir un deuxième Flocon Vert en 2026 !

## DÉMARCHE TIGNES 2050

Le contrat de délégation de service public lié aux remontées mécaniques, confié depuis 35 ans à la Société des Téléphériques de la Grande Motte, filiale de la Compagnie des Alpes, arrive à échéance le 1<sup>er</sup> juin 2026.

**Face au contexte naturel, structurel et conjoncturel en perpétuel mouvement, Tignes s'est interrogé sur son avenir, son devenir :** Que veut-on pour Tignes et son espace naturel ? Comment répondre au mieux aux défis humains, économiques et climatiques, d'une vie que l'on souhaite à l'année ?

**Une large concertation "Tignes 2050" a été menée dès l'été 2023, réunissant 180 participants.** Celle-ci a permis de définir les ambitions fortes et partagées, articulées autour de quatre piliers d'actions prioritaires: climatique, social, équipement et gouvernance.

Le choix d'une Société Publique Locale a été fait conjointement par les communes de Tignes et de Sainte Foy Tarentaise lors des conseils mu-

nicipaux du 8 août 2024, afin de proposer un projet de territoire global pour accompagner le développement économique des communes et garantir la qualité de vie à long terme de leurs habitants.

En fondation à la décision de la création de la Société Publique Locale au sujet de la reprise de la gestion du domaine de montagne, **le livre Tignes 2050 - Un esprit pionnier pour inventer le futur, est sorti !**

Ce livre est publié pour mieux comprendre et expliquer cette remarquable démarche de transition d'un territoire de montagne. Un livre qui marque le début d'une période historique de transformation des domaines de montagne.

Incité par la mairie, cet ouvrage est le fruit d'un travail collectif, profond et documenté : il a été réalisé par Murmure Studio, en concertation avec les élus et les services municipaux.

Un exemplaire est distribué gratuitement à tous les foyers de Tignes, sur demande en mairie.

**Plus d'information  
sur le site de la mairie**



<https://www.mairie-tignes.fr/22827-domaine-de-montagne.htm>



# Pilier 1

DISPOSER  
D'UNE OFFRE  
TOURISTIQUE  
MULTISAISON  
ET RESPONSABLE

**Objectif n°1** - Proposer une offre touristique responsable minimale annuelle afin de promouvoir des emplois stables et de maintenir des commerces à l'année

**Objectif n°2** - Mobiliser l'ensemble des acteurs de Tignes dans une démarche responsable

**Objectif n°3** - Atteindre 100% d'événements responsables

**Objectif n°4** - Faire de Tignes un territoire inclusif

**Objectif n°5** - Sensibiliser tous les publics aux enjeux de la transition du territoire et aux comportements écocitoyens

# #OBJECTIF N°1

PROPOSER UNE OFFRE TOURISTIQUE RESPONSABLE ANNUELLE  
AFIN DE PROMOUVOIR DES EMPLOIS STABLES ET DE MAINTENIR  
DES COMMERCES À L'ANNÉE

## Action n°1 : poursuite et intensification la diversification des activités praticables tout au long de l'année

Tignes poursuit la diversification des activités : Cette année 2024 a connu **l'inauguration des expériences immersives sur le patrimoine géographique et historique** au sein de l'espace culturel et numérique Le Panorama. **Des événements ciblés sur le tourisme d'affaire et sportifs** ont aussi été organisés tels que "Winter Edition by les Big Boss": 3 jours d'échanges entre professionnels de l'accélération digitale et "les Etoiles du Sport": le rendez-vous des sportifs de haut niveau.

**Un concert de musique électro** a été organisé en fin de saison hivernale le 4 mai, à destination des visiteurs mais aussi des locaux, ayant rassemblé

plus de 900 personnes, venant clôturer une semaine de festival électro.

**Un aménagement sportif a vu le jour** : le stade de football du Val Claret, en pelouse synthétique composée d'un remplissage de sable et mélange de liège-coco, a été réalisé au niveau de la plaine des sports, en lieu et place du parking aérien, avec comme ambitions de :

- développer un tourisme multisaison,
- accueillir au mieux les équipes sportives,
- déconcentrer les activités du secteur du Lac,
- faire profiter les associations locales et les tignards !

## Action n°2 : projet de transition du glacier de la Grande Motte et Altitude Expériences



**Face au constat de la fonte du glacier, une stratégie d'adaptation du domaine skiable et le développement d'une offre contemplative sont indispensables afin de donner une nouvelle perspective attractive et soutenable au site de la Grande Motte.**

Le projet a été présenté le 4 mars 2024 en réunion publique par les élus, services de la mairie, de la régie des pistes et de la STGM :

- création de nouvelles structures dans le cadre d'Altitude Expériences ;

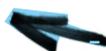
- sécurisation du ski gravitaire de la gare d'arrivée du funiculaire jusqu'à la combe de «double M» via la piste Rabotch ;
- aménagements pour le ski d'automne dans la combe "double M" ;
- préservation de la zone glaciaire pour laquelle aucun aménagement n'est prévu.

Le conseil scientifique du Parc national de la Vanoise s'est déplacé sur Tignes le 11 juillet afin d'appréhender, sur le terrain, le projet de transition du glacier de la Grande Motte.

Le dépôt de l'étude d'impact est prévu en 2025, il permettra aux autorités environnementales de se positionner sur ce projet de transition.

## Rediffusion de la réunion :

Sur la chaîne YouTube Mairie de Tignes :  
Réunion publique du 4 mars



### Action n°3 : créer un espace de médiation culturelle digitale au sein de la maison de TIGNES

Dans le cadre du développement d'un tourisme multisaison responsable et de l'offre culturelle, les expériences immersives ont ouvert leurs portes en début d'été 2024.

#### Découverte de l'histoire de Tignes :

Muni d'un casque de réalité virtuelle, le visiteur découvre une reconstitution 3D du village de Tignes ces 100 dernières années, du village de montagne initial jusqu'à la station d'aujourd'hui.

#### Découverte ludique du territoire en réalité augmentée :

À l'aide d'une tablette tactile, laissez-vous entraîner dans une carte de Tignes en réalité augmentée qui présente une série d'infographies colorées et pédagogiques, pour découvrir une foule d'informations sur le territoire sur différentes thématiques: mobilité, aménagements, énergie, déchets...

#### L' espace de médiation culturelle a accueilli en 2024 :

- **Plusieurs expositions** : la Savoie extraordinaire en partenariat avec le département, exposition "Be part of the mountain" en partenariat avec le Parc national de la Vanoise, exposition des peintures de Stéphane Segura, exposition photographique «24 stations» en partenariat avec la Facim, exposition des affiches et objets du 100 ans du Club des Sports, exposition des peintures de Laura Miara «L'île suspendue».
- **Plusieurs ateliers et animations culturels ou numériques** : ateliers zéro gaspi, ateliers "kit hydro", heures du conte, soirées jeux en tout genre, parties de Loup-Garou géantes, ateliers cartes au père Noël et jeu de piste de Noël, tournoi de jeux vidéo, ateliers de graffiti sur casque de réalité virtuelle, simulateur de parapente ;
- **Plusieurs projections gratuites de documentaires** au cinéma ayant trait au territoire Tignes et des ciné-goûter ;
- **Une dédicace du roman "Col Rouge"** par l'auteur Catherine Charrier.

### En 2024, le Panorama a été ouvert aux vacances de la Toussaint

**Explorez ! Explore!**  
Prenez une tablette et découvrez toutes les facettes de notre territoire en réalité augmentée. Grab a tablet and discover our entire region with augmented reality.

**EXPÉRIENCES IMMERSIVES**

**Voyagez dans le temps ! Travel back in time!**  
Prenez un casque de réalité virtuelle et découvrez l'histoire de Tignes. Grab a virtual reality headset and discover the history of Tignes.

#### **Action n°4 : développer et valoriser l'offre de télétravail à TIGNES "Prenez de la hauteur"**

Le wifi TIGNES FREE WIFI, gratuit, offert par Tignes Développement et le CCAS, est déployé depuis 2010 au sein du territoire.

Pour l'année 2024, le bâtiment **TIGNESPACE** s'est vu améliorer la qualité du service wifi avec l'ajout d'une quarantaine de bornes, destinées à répondre aux besoins des usagers (séminaires avec un grand nombre de participants, sportifs etc).

L'ensemble des **bâtiments communaux et paracommunaux ainsi que la rue du Rosset et le snowparc** sont équipés en bornes wifi diffusant le **TIGNES FREE WIFI**, de même que les logements sociaux gérés par le CCAS.

#### **Retrouvez ici le plan des bornes**



<https://www.tignes.net/decouvrir/infrastructures/les-familles/infos-pratiques-familles>



#### **Action n°5 : accompagner la mutation des périodes de préparation de ski pour les professionnels**

**Tignes adapte son dispositif d'ouverture des pistes de ski à destination des professionnels :**

Du 6 au 8 mai 2024, le télésiège des Lanches était ouvert pour les clubs et les formations ENSA (formation de moniteurs) ainsi que pour les détenteurs d'un forfait saison Tignes.

À la suite d'un incident technique ne permettant plus l'utilisation de ce télésiège le 9 mai, c'est le télésiège Tichot qui a été remis en route jusqu'au 17 mai pour accueillir les clubs sur les stades de Tichot ainsi que l'ENSA sur la piste de Carline.

Pour l'automne, l'accès au glacier a pu être proposé à partir du 24 octobre 2024.

# #OBJECTIF N°2

## MOBILISER L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE TIGNES DANS UNE DÉMARCHE RESPONSABLE

### Action n°7 : créer une charte des acteurs engagés et inciter les socioprofessionnels à s'engager

Une première version « test » de la charte des acteurs engagés a été élaborée en 2023 par les services de Tignes Développement, de la mairie et des socioprofessionnels volontaires.

Une actualisation de cette charte a été réalisée à l'automne 2024 pour une nouvelle version pour l'hiver 2025.

En 2024, **173 structures l'ont signé, représentant 67% des socioprofessionnels adhérents au partenariat Tignes Développement.**

Des réunions d'échanges avec les socioprofessionnels pour un meilleur partage d'expériences sont prévus durant l'hiver 2025 avec une poursuite des accompagnements ainsi que des 1<sup>ers</sup> contrôles en fin d'hiver.

### Liste des acteurs engagés

<https://www.tignes.net/guide-station/annuaire>



**Action n°9 : conditionner l'assistance technique, matérielle ou les aides financières aux associations à leur engagement dans la démarche**

La mairie de Tignes poursuit son aide technique, matérielle et financière auprès des associations qui en font la demande dans le but d'encourager et soutenir le développement de la vie associative locale.

**Le règlement d'attribution des subventions a encore été complété pour cette année 2024**

**avec un nouveau critère "territoire durable".** Des événements organisés par les associations ayant reçu une subvention communale devront se conformer à la charte des événements et des animations responsables de Tignes, validée elle-même à l'automne 2024.



**Action n°10 : rédiger une ligne de conduite pour les achats et services**

Co-construite notamment entre les acheteurs de la commune, une charte des achats durables et responsables a été validée lors du conseil municipal du 9 octobre 2024. Elle repose sur 5 engagements et 5 recommandations de bonnes pratiques, notamment "Evaluer le besoin avant l'achat, intégrer une considération environnementale et/ou sociale dans les marchés publics, mutualiser au maximum les commandes"...

Elle sera appliquée par l'ensemble des acheteurs de la commune de Tignes, quel que soit son domaine d'activité.

À titre d'exemple, le service «affaires générales», a investi dans de la vaisselle lavable : une réduction des déchets, de la pollution associée et des coûts en perspective.

**L'objectif est d'intégrer des clauses de choix d'achat durable pour l'ensemble des marchés et achats de la collectivité,** de façon à anticiper la législation en matière d'achats durables et à appliquer les grands principes de la stratégie de transition du territoire donnée par le mandat.

# # OBJECTIF N°3

## ATTEINDRE 100% D'ÉVÉNEMENTS RESPONSABLES

### Action n°12 : établir une charte des événements responsables et accompagner chaque organisateur vers la mise en conformité de la charte

Tignes poursuit sa **politique volontariste en prenant de nouvelles mesures fortes** afin de soutenir le dynamisme de la destination autour de pratiques **respectueuses de l'environnement, socialement et économiquement acceptables** en mettant en place une charte d'événements et d'animations.

Co-construite par les principaux organisateurs y compris les socioprofessionnels et associations, elle comporte une **trentaine d'engagements répartis sur neuf thématiques** :

- poser des bases solides,
- lieu adapté,
- transports,
- alimentation,
- achats,
- eau/énergie,
- réduction et tri des déchets,
- communication,
- sensibilisation.

**La charte est en ligne sur le site internet de la mairie**

<https://www.mairie-tignes.fr/23855-charte-des-evenements.htm>



# # **OBJECTIF N°4**

## FAIRE DE TIGNES UN TERRITOIRE INCLUSIF

### **Accueil des étudiants**

Tignes rêve d'une société plus inclusive et solidaire et déploie son énergie pour accueillir au mieux les personnes ou groupes en mettant fin à leur exclusion. Ainsi, les jeunes étudiants skieurs qui découvrent nos destinations sont les bienvenus à Tignes.

Sur la saison 2023-2024, Tignes a accueilli 11 groupes étudiants « d'envergure » (de 500 à

2 300 personnes par groupe) en grande majorité britanniques, dont les universités d'Oxford, Cambridge, Bristol, Leeds..., entre début décembre et avril, représentant un peu plus de 10 500 personnes sur la saison.

### **Journées de sensibilisation au handicap**

L'association locale AMONT a organisé deux journées de sensibilisation au handicap en 2024 :

**Au programme de janvier :**

- slalom solidaires ;
- baptêmes de tandem ;
- atelier de mise en situation de handicap (déficience visuelle) ;
- immersion en eau glacée par André Belibi, au profit du trouble de l'autisme.

**Au programme d'avril :**

- journée de partage à la neige autour du sport adapté, organisée en partenariat avec l'ASHM (Association Sport et Handicap de Maurienne): moments conviviaux agrémentés de tours de baptême en fauteuil ski.

Au total, ce sont près de **350 personnes qui ont été comptabilisées au cours de ces deux journées.**

Les autres participants à ce bel élan de solidarité sont la commune, l'office de tourisme de Tignes, l'association Caritatignes, l'école de ski 333 ski school, les élus de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise, de la mairie dont M. le Maire, du conseil départemental ainsi que de nombreux curieux.

### **21 novembre 2024 - Opération Duoday**

**Duoday c'est quoi ?**

**Le principe : une entreprise, une collectivité ou une association accueille, à l'occasion d'une journée nationale, une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire.**

**Au programme de cette journée : découverte du métier, participation active, immersion en entreprise.**

Cette journée représente une opportunité de rencontre pour changer de regard et, ensemble, dépasser nos préjugés.

Les services de la mairie ont proposés plusieurs offres: aucune personne n'a sollicité une collaboration; il est possible d'expliquer ce manque d'intérêt par un manque de structures dédiées à proximité immédiate de la commune.

Aussi, les écoles de ski font la part belle au handiski avec la proposition de cours handiski par l'ESF du Lac, l'ESF du Val Claret, Oxygène et Evolution 2.



## Action n°14 : améliorer l'offre touristique auprès des publics handicapés, ainsi que sa visibilité sur nos supports de communication

La signature de la démarche H+ a eu lieu le 16 décembre 2024 en marge des étapes de la coupe du monde Para Ski Alpin.

Tignes a renforcé ainsi son engagement envers les personnes en situation de handicap et sa volonté d'être un territoire toujours plus inclusif. Sandrine Chaix, vice-présidente déléguée au handicap de la région AURA a signé cette démarche avec Serge Revial, maire de Tignes, Olivier Duch, 1<sup>er</sup> adjoint et Frédéric Porte, directeur général de Tignes Développement.

De nombreux acteurs du territoire dont des représentants de la Fédération Française Handisport se sont retrouvés en compagnie d'athlètes comme Lou Braz Dagand et Oscar Burnham, malgré le planning serré qu'impose le haut niveau en période de compétition. Marie Bochet, récemment retraitée de la compétition et ambassadrice nationale du Para Ski Alpin était également présente.

Joëlette and Co - by Ferriol-Matrat  
@Joëletteandco.com

### Prêt de Joëlette

Dans le cadre de la mission Accessibilité et Handicap, la Communauté de Communes de Haute Tarentaise poursuit la mise à disposition gratuite d'une joëlette, avec sa nouveauté pour 2024, l'assistance électrique !

Les réservations se font auprès du magasin Gravity Lab à Bourg Saint Maurice.

### Le Parc national de la Vanoise et "La nature en partage"

Le 12 avril 2024, le comité annuel du mécénat « La nature en partage » s'est tenu à Paris à l'invitation du mécène GMF, via la Fondation Covéa, et en présence de représentants des parcs nationaux de France et de l'Office français de la biodiversité. Son objectif : faciliter l'accessibilité des parcs nationaux pour tous les publics.

Le mécénat a été renouvelé pour 3 ans, la programmation annuelle du Parc national de la Vanoise concerne l'acquisition de matériel pour les publics en situation de handicap dans les refuges et l'accompagnement à un public jeune et/ou défavorisé ainsi que l'organisation d'une journée conviviale, « Montagne pour tous », autour d'un refuge facilement accessible, ouverte à tous les publics : jeunes et moins jeunes, familles, personnes isolées, personnes en situation de handicap ou non.

**PRÊT DE Joëlette®**  
POUR UNE MONTAGNE ACCESSIBLE

*Réserver la joëlette*

- ▶ À BOURG-SAINT-AURICE  
New : Joëlette avec assistance électrique  
**GRAVITYLAB**  
04 79 09 08 72  
contact@gravitylab.fr
- ▶ À LA ROSIÈRE  
**SKISET OLYMPIC SPORTS LA ROSIÈRE-EUCHERTS**  
06 80 68 51 33  
contact@olympicsports.fr

▶ Caution demandée.  
▶ Simple à manier, les consignes d'utilisation vous sont données au moment du prêt.

**GRATUIT !**



Service Accessibilité et Handicap  
8 Rue Saint Pierre, Sâroz  
06 75 73 77 10 - 04 79 41 51 46  
accessibilite@hautetarentaise.fr  
www.hautetarentaise.fr



## Action n°15 : poursuivre le partenariat avec les para sportifs de haut niveau

Les 16 et 17 décembre 2024, Tignes a accueilli la deuxième étape de la Coupe du Monde FIS de para ski alpin.

Les athlètes se sont défiés sur le stade de Lognan situé au Val Claret pour obtenir le plus de points possibles avant la seconde étape française de la compétition ayant eu lieu à Courchevel les 19 et 20 décembre 2024.

Organisées par la FIS (Fédération internationale de ski), la Coupe du Monde de para ski alpin est un tremplin important pour les athlètes qui aspirent à participer aux Jeux Paralympiques d'hiver.

Félicitations à nos deux athlètes locaux, Lou Braz Dagand pour ses 2 médailles obtenues à cette occasion et Oscar Burnham pour ses performances !

En résumé, cette compétition met en avant le talent et la détermination des skieurs en situation de handicap, tout en contribuant à la promotion du sport adapté au niveau international.



## Tignes, en route pour les championnats du monde de para ski alpin



Après sa candidature au printemps 2024, Tignes a été retenue à l'automne pour accueillir les championnats du monde de para ski alpin du 7 au 19 mars 2027.

Tignes réaffirme sa volonté de devenir un lieu propice à la pratique du para ski alpin en montagne.

Depuis plus de 30 ans, les acteurs de la station travaillent en partenariat avec la Fédération Française Handisport pour offrir des conditions d'entraînement optimales aux athlètes handisport notamment en ski alpin, nordique et snowboard. Bravo aux équipes qui se sont mobilisées pour la réalisation du dossier de candidature qui permettra l'amélioration des conditions d'accueil des personnes à mobilité réduite et du confort d'usage pour notre destination !

Aussi, Tignes accueillera les championnats du monde de sport adapté VIRTUS en mars 2025.

### **Action n°16 : poursuivre, pérenniser et soutenir les événements LGBTQ.**

Chaque hiver depuis 2008, Tignes hisse le pavillon arc-en-ciel, emblème de la communauté LGBT (Lesbienne – Gay – Bi – Trans).

Du 16 au 23 mars 2024, la station a accueilli l'**European Snow Pride**, la plus grande gay ski week européenne : une semaine de ski et de fête dédiée aux LGBT venus des 4 coins de l'Europe, avec en temps fort la **Marche des Fiertés le 21 mars, ouverte à tous !**

En accueillant chaque année une PRIDE depuis 2015, Tignes affirme sa tolérance, comme elle l'avait déjà fait en prenant position pour le mariage pour tous en 2013.



### **Action n°17 : améliorer l'accessibilité des espaces, bâtiments et services pour tous**

L'espace destiné aux Personnes à Mobilité Réduite a été renforcé au sein du parking du Val Claret Grande Motte. **Les emplacements PMR sont passés de 2 à 7 avec l'installation d'un local de stockage pour le matériel handiski.**

Ce projet a été réalisé par la mairie de Tignes, en partenariat avec l'association AMONT et la STGM. Il s'agit d'un test pour cette année, l'objectif étant de pérenniser cet emplacement sur le long terme.



Suites aux réflexions lancées en 2023, le bureau d'étude Envergure a été mandaté en 2024 pour **mettre en œuvre la refonte de la signalétique.**

Cette harmonisation et simplification de la signalétique permettra un meilleur service d'accueil visiteurs notamment les piétons dont les déplacements sont mis au centre de cette refonte.

Le plan, qui se structure autour de 3 axes, sera finalisé au premier trimestre 2025 avec une mise en œuvre aux intersaisons sur les secteurs du Lac et du Val Claret :

- 1/ Signalétique routière
- 2/ Signalétique stationnements
- 3/ Signalétique services, accès piétons.

Les autres secteurs de Tignes seront traités dès 2026.

# #OBJECTIF N°5

## SENSIBILISER TOUS LES PUBLICS AUX ENJEUX DE LA TRANSITION DU TERRITOIRE ET AUX COMPORTEMENTS ÉCO-CITOYENS

### Action n°20 : proposer des animations et parcours découvertes ouverts à tous

Parce que pour agir, il est nécessaire de comprendre, Tignes poursuit sa politique volontariste sur la sensibilisation tout public.

2024 a été riche en ateliers, forums, projections, animations, pour tous :

→ Pour la troisième année consécutive, se sont déroulés **les forums pour une montagne durable**. Ce rendez-vous estival fait intervenir un professionnel spécialisé avec un format permettant d'explorer collectivement idées et solutions face aux enjeux à venir. Les thèmes développés : agro-pastoralisme, bilan carbone, cycle de l'eau en montagne, flore alpine, zones humides, accessibilité, haute montagne et climat, glacier de Grande Motte. Nouveauté : les interventions sont à revoir sur le site internet de la mairie !

→ En février 2024, Tignes a accueilli **Les Rencontres Montagnes & Sciences**, qui proposent un autre regard sur la montagne par le biais du cinéma et des sciences : exploration des moulins glaciaires au Groenland, naissance de l'alpinisme au Mont Aiguille, sauvetage d'espèces menacées... Au-delà des films, les participant.e.s (les écoliers du secteur Haute Tarentaise l'après-midi et le grand public en soirée) ont pu profiter de rencontres avec de nombreux intervenant.e.s.

→ En février, le film **DES GYPAETES ET DES HOMMES**, réalisé par Mathieu LE LAY a été projeté au cinéma, séance offerte par la mairie. Cette diffusion a été suivie d'une séance de questions-réponses, assurée par un garde moniteur du Parc national de la Vanoise.

→ Du 3 février au 13 mars, le Panorama a accueilli l'exposition « **Be part of the Mountain** », fruit d'une collaboration entre le Parc national de la Vanoise et Alparc. Pour tous les âges, l'exposition aborde le lien entre le développement des sports de nature en montagne et la cohabita-

tion entre pratique sportive et respect des animaux alpins.

→ Le film "**Hors Piste, sensible et sauvage**" réalisé par Guillaume Collombet, a été projeté gratuitement le 19 décembre. L'occasion de comprendre la vie des espèces présentes en montagne afin de limiter les impacts des activités humaines. Cette projection a été suivie d'une table-ronde en présence du réalisateur, du Parc national de la Vanoise, de la mairie, de professionnels de la montagne et associatifs.

→ **L'espace de médiation culturelle** a accueilli en 2024 :

- Plusieurs expositions : éco-consommation et gaspillage alimentaire/ recyclage et traitement du plastique;
- Quatre ateliers et animations culturelles : éco-consommation et fabrication de cosmétique zéro déchet, zéro gaspi, «kit hydro», le tout avec la participation de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise et la FACIM.

**Les initiatives sont nombreuses, cette liste d'événements est loin d'être exhaustive, Chouchoute ta montagne, Echo Day, la fripe c'est chic, visites Facim, ... viennent compléter les offres aux visiteurs et habitants sur la thématique de la montagne durable.**

## **Sensibiliser les jeunes, un enjeu majeur !**

Les enfants de Tignes, dans le cadre scolaire ou périscolaire ont suivi de nombreuses activités sur la thématique de la transition du territoire.

- **“Les Indiana Jones des glaces” avec Alban Michon et Peter Weiss, lors des Temps d’Activités Périscolaires** : Suite à la visite du module lunaire, les enfants ont pu en apprendre davantage sur les secrets de la banquise : différence entre Arctique et Antarctique, couleur de peau de l’ours blanc. Un après-midi ludique et pédagogique pour, peut-être, susciter de futures vocations.
- **La capsule temporelle** : à la fois balise scientifique et bouteille à la mer, cette capsule représente le symbole de leur témoignage pour l’avenir. Les enfants invitent habitants et visiteurs à déposer également un mot d’espoir. La capsule sera déposée dans le glacier de la Grande Sassièrè à l’été 2025 avec l’aide du glaciologue Lucas Davaze de Mediation Climat. Lucas Davaze est également intervenu en temps scolaire, auprès des classes du CP au CM2 afin d’expliquer le fonctionnement du cycle de l’eau, de la dynamique des glaciers.
- **La fête de la science** : le 9 octobre, c’était la fête de la science à l’école ! Le service Education, Enfance et Jeunesse, en partenariat avec les enfants, a concocté un programme sur mesure d’expériences, d’ateliers scientifiques sur le thème de l’océan, destiné aux enfants et leurs parents. La balise ARGOS, sentinelle des océans du projet “Adopt a float”, a également été présentée.
- **Le défi énergie à l’école** : l’ASDER est intervenue dans chacune des classes de l’école élémentaire pour sensibiliser les élèves à l’énergie et à sa nécessité de l’économiser. Au programme : Bases de l’énergie, causes/conséquences changement climatique, diagnostic du bâtiment et réalisation d’un plan d’action par les enfants, sensibilisation aux éco-gestes, défi énergie... Une session spécifique auprès du public adulte travaillant à l’école a été également réalisée.

## **Spectacle Gachis-Bouzouk**

**Le vendredi 22 novembre, les élèves de l’école élémentaire de Tignes avaient rendez-vous avec Les “Rippetout” pour un incroyable cours de cuisine décalé !**

Cette appétissante comédie culinaire avait pour objectifs de faire prendre conscience de l’ampleur du gaspillage alimentaire et de proposer des solutions avec humour !

Les élèves se sont déplacés à la médiathèque de Val d’Isère pour visionner ce spectacle, offert par la Communauté de Communes de Haute Tarentaise !

Toutes ces actions de sensibilisation permettent d’avoir un impact direct sur les thèmes abordés et de générer une prise de conscience, qui se traduit parfois par un changement de comportement.

Ce sont environ 1350 personnes, adultes et enfants confondus, résidents comme vacanciers, qui ont participé à ces rendez-vous!

Un grand merci à tous les participants et organisateurs!

## Formation pour une montagne durable



### Action n°21 : mettre en place un cycle de formation dédié au personnel sur la transition du territoire

Une trentaine d'ateliers à destination des agents de la mairie de Tignes se sont déroulés durant l'année 2024 sur différentes thématiques : Changement climatique / bilan carbone / environnement, etc...

Ces ateliers permettent de définir les ordres de grandeur d'émission de Gaz à Effet de Serre, de (re)découvrir notre environnement, de découvrir la stratégie de transition initiée par Tignes et les différentes actions menées par la collectivité et ses partenaires. Ils permettent aussi de renforcer/créer de la cohésion entre les services.

Plus d'une centaine d'employés ont été formés sur les différentes thématiques.

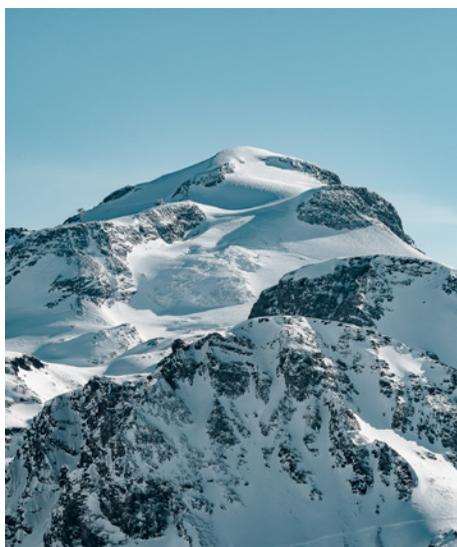
Dans le cadre du parcours de formation pour une montagne durable dédié au personnel de la mairie, la "mission Grande Motte" s'est déroulée en août, 4 sessions étaient proposées.

Au programme : une contemplation du panorama sur la chaîne des Alpes, une petite « balade » de découverte des paysages glaciaires et périglaciaire ainsi qu'une présentation des enjeux de gestion du glacier de la Grande Motte (disparition d'un patrimoine naturel, adaptation du ski, transition du tourisme avec Altitude Expériences, risques glaciaires, ressources en eau, etc.).

Ces ateliers ont été assurés en interne par des techniciens.

**En bonus, une découverte de la faune et la flore locale, en partenariat avec le Parc national de la Vanoise.**

## Opération Grande Motte



## Mission Grande Motte

Des employés de Tignes Développement ont participé au cours de l'été 2024 à "Tignes mission Grande Motte", afin de prendre conscience de la grandeur et de la fragilité de notre environnement. La Compagnie des Guides de Haute Tarentaise a encadré cette ascension de Grande Motte.

## Convention des entreprises pour le climat

La Compagnie Des Alpes, dont la STGM est l'une des filiales, a adhéré en 2024 à la **Convention des Entreprises pour le Climat (CEC)**, une association d'intérêt général dont la vocation est d'organiser des parcours de prise de conscience et de transformation pour décideurs économiques.

**La CEC accompagne des acteurs économiques**

**de toute nature dans leur bascule vers une économie régénérative.** Elle s'organise autour des territoires, donne accès à une banque de savoirs, favorise le codéveloppement entre ses participants et les guide dans l'élaboration d'une feuille de route réaliste, engageante et compatible avec les limites planétaires.

## Visite des étudiants Université Savoie Mont-Blanc

Dans le cadre de leur formation universitaire, les **étudiants du master de Géographie et Aménagement de la Montagne (GAM) sont venus en visite** à Tignes le 24 janvier 2024 dans les locaux de la STGM.

L'occasion pour la mairie de présenter les grands enjeux de gestion du glacier de la Grande Motte (adaptation du ski, risques émergents et ressource en eau) et la STGM le projet Altitude Expériences.

Les échanges avec les étudiants ont été nombreux et constructifs.

## Action n°22 : valoriser les initiatives locales

L'office du tourisme de Tignes met en avant les produits locaux au sein de sa boutique.

Les patins Martin sont confectionnés par une créatrice locale, Agnès MARTIN.

De sa conception à sa fabrication, une histoire 100% française, 100% alpine, 100% artisanale.

Les articles sont vendus au profit d'une œuvre caritative: Disability Snowsport UK (DSUK), un organisme du Royaume-Unis permettant de donner accès à la montagne, notamment aux sports d'hiver, à toutes les personnes en situation de handicap.

Egalement, les fonds des ventes sont reversés en partie à l'association "Protect Our Winter" POW, association qui lutte contre le changement climatique en mobilisant les sports de plein air.

L'agence postale de Tignes le Lac propose un point de collecte pour nos anciennes lunettes en partenariat avec l'entreprise Zac. Zac collecte et reconditionne et revend les lunettes pour leur donner une seconde vie tout en favorisant la réinsertion professionnelle et les travailleurs en situation de handicap.



# Pilier 2

## PÉRENNISER LE MODÈLE DE VIE À L'ANNÉE

**Objectif 6** - Disposer d'une offre de logements adaptée à la population

**Objectif 7** - Accompagner les personnes en difficultés socio-économiques

**Objectif 8** - Faciliter la vie à Tignes pour nos anciens, nos jeunes et les familles

**Objectif 9** - Assurer une offre de services de santé et de services publics

**Objectif 10** - Fidéliser les saisonniers



## # OBJECTIFS N°6 & 9

DISPOSER D'UNE OFFRE DE LOGEMENTS ADAPTÉS À LA POPULATION & ASSURER UNE OFFRE DE SERVICE DE SANTÉ ET DE SERVICES PUBLICS

### De nouveaux projets pour l'entrée station

Deux réunions publiques ont été assurées les 12 et 26 septembre au sujet des **projets de l'entrée station et du projet de logements saisonniers et accession à la propriété** :

- résidence saisonnière,
- crèche municipale,
- locaux de stockage et garage à navettes,
- maison médicale et pôle socio-culturel.

L'occasion pour la commune et Tignes Développement de présenter l'avancée des projets et aux participants de faire part de leurs avis afin de les intégrer dans le processus.

Plusieurs permis de construire ont été déposés en 2024 dont les logements modulables au Val Claret, le bâtiment Seyjoun, l'accession à la propriété au Lavachet pour améliorer les conditions d'accueil des habitants.



**Replay de la réunion publique disponible sur le site internet de la mairie**

# #OBJECTIF N°6

## DISPOSER D'UNE OFFRE DE LOGEMENTS ADAPTÉE À LA POPULATION

### **Action n°26 : travailler avec les bailleurs du territoire pour garantir la rénovation des logements existants**

Après un travail partenarial avec les services de la mairie de Tignes, l'Office Public d'Aménagement et de Construction (OPAC) de la Savoie a déposé fin 2024 un permis de construire pour l'agrandissement et la **rénovation énergétique de l'immeuble "Le Glattier"**.



### **Action n°27 : renforcer la mixité sociale au sein des nouvelles opérations immobilières**

En séance du 17 décembre 2024, le conseil municipal a approuvé la **modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme** : le règlement a évolué afin de permettre l'agrandissement ou la construction de bâtiments à usage d'habitation et de faciliter la réalisation de programmes comportant des logements locatifs sociaux et logements de personnel.

L'outil réglementaire a également été adapté pour les obligations de places de stationnements et les gabarits.

**De nouveaux projets en perspective dont des logements saisonniers** dans les quartiers du Lac et du Val Claret et **des logements en accession sociale à la propriété** au Lavachet.

# #OBJECTIF N°7

## ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN DIFFICULTÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES



**Course solidaire ELA**

**Le 18 octobre 2024, l'école M. Barrault a participé à la course ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies) à Tignespace, rassemblant près de 100 élèves.**

Dans une ambiance festive, les enfants ont couru entre 12 et 30 tours avec enthousiasme pour soutenir la recherche contre les maladies neurodégénératives.

Cette journée a été marquée par des rires, des encouragements et un véritable esprit de solidarité. **Grâce à leur engagement, les élèves ont permis de collecter des fonds précieux pour cette cause importante : 484 euros ont été récoltés pour l'association.**

Un grand merci à tous ceux qui ont participé et contribué à faire de cet événement un moment inoubliable.

## Opération livres

À la suite de la modernisation de l'espace lecture du Pôle Social de Tignes, le CCAS a organisé un don de livres.

Les usagers ont pu bénéficier d'une sélection d'ouvrages variés allant des livres pour enfants aux romans policiers en passant par les grands classiques de la littérature Française.

Un double objectif puisque les livres restants ont été donnés à l'association INTI qui vient en aide aux enfants du Nicaragua et d'Amérique Centrale.



### Action n°29 : améliorer la qualité et la cohérence des aides sociales

Pour venir en aide aux familles, le CCAS de Tignes a imaginé un système d'aides financières proposées à l'automne 2024, destiné aux enfants de la commune.

Des aides forfaitaires de 50 à 100 €/enfant (attribuées selon le Quotient Familial) sur une facture de l'année scolaire au choix : activités périscolaires et extrascolaires, restauration scolaire, transports scolaires de la maternelle au lycée.

Également, le dispositif «Coup de Pouce» permet d'aider à financer (jusqu'à 100€/enfant) une inscription à une activité sportive, culturelle ou artistique à Tignes.

### Action n°31 : travailler à une offre de mobilité accessible à toutes les personnes fragilisées (transport social)

La commune a fait l'acquisition de deux véhicules 9 places dans un objectif de création d'un système de navettes en covoiturage pour les trajets professionnels des agents avec une navette au départ de Séez sur l'aire de covoiturage et une navette au départ de Tignes 1800.

Le reste du temps, ces navettes sont mises à disposition auprès de tous les services communaux pour les actions auprès des seniors, jeunes et petite enfance.

# #OBJECTIF N°8

## FACILITER LA VIE À TIGNES POUR NOS ANCIENS, NOS JEUNES, NOS FAMILLES



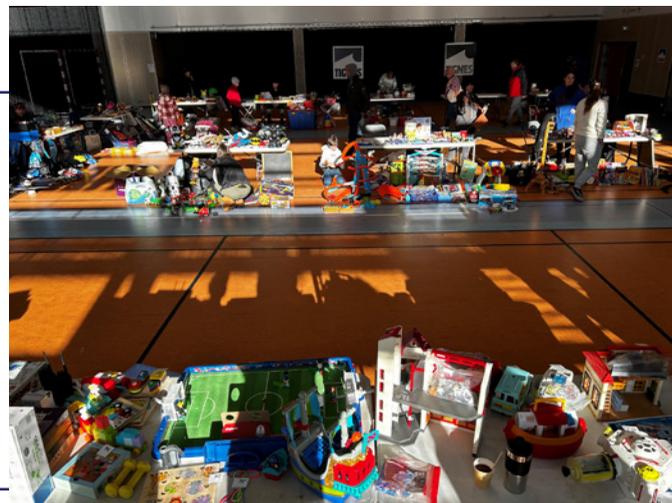
Cette année encore, afin de promouvoir l'inclusion sociale par le sport et la formation aux métiers de la montagne, le fonds de dotation **Tignes Foundation**, par le biais de son mécène la STGM, permet une nouvelle fois aux jeunes Tignards, jusqu'à leurs 18 ans, d'accéder à un forfait de ski gratuitement. Ce qui représente environ **250 forfaits**.

Par ailleurs, le forfait Tignes/Val d'Isère est gratuit pour tous les enfants de moins de 8 ans.

De plus, les adhérents au partenariat socioprofessionnels 2024-2025, dans la catégorie premium, en tant qu'**acteurs socio-économiques du territoire bénéficiant et peuvent faire bénéficier leurs employés, d'une offre promotionnelle pour l'achat de forfaits saison** (environ 40% de remise). Tignes Développement est en charge du déploiement de ces offres.

**La bourse aux jouets du 17 novembre a connu un franc succès !** Une vingtaine d'exposants étaient présents. L'occasion de faire de bonnes affaires tout en permettant de donner une seconde vie aux jouets et en préservant nos ressources naturelles.

On estime que 120 000 tonnes de jouets finissent chaque année à la poubelle, cette initiative du CCAS fait du bien à la planète et au portemonnaie !



**Le Forum des Associations, organisé par la mairie, s'est déroulé le mercredi 11 septembre à Tignespace, à la suite de l'inauguration de la plaine olympique. L'occasion pour les associations locales de venir à la rencontre du public et de leurs futurs adhérents.**

Une quinzaine d'associations étaient représen-

tées, sur la trentaine d'associations actives que compte la commune.

Egalement, les associations locales sont désormais accompagnées depuis juillet 2024 dernier par une **chargée de mission jeunesse, sport et vie associative** : aide juridique /logistique, développement de la visibilité et de coordination d'actions communes.

**Action n°32 : poursuivre l'identification des besoins des personnes vieillissantes, dépendantes ou isolées ainsi que ceux des aidants, et structurer notamment l'offre de services (portage repas, aides et soins à domicile, activités diverses)**

Le pôle social de Tignes, via son CCAS offre aux seniors de plus de 65 ans résidant à Tignes, un panel d'activités et d'ateliers pour rythmer leurs semaines : **Yoga, gym douce, aquagym, jeux de société ...**

Plus ponctuellement, **repas dansant, ski de randonnée, sorties raquettes, excursions diverses** (par exemple découverte du glacier de Grande Motte ou excursion à Annecy), ateliers manuels et la traditionnelle remise des colis de Noël.

Un moyen de garder du lien avec nos seniors et de répondre à des besoins pour rompre avec la solitude.

Au total, 150 seniors ont participé à au moins une activité/atelier organisé en 2024.



**Les seniors sur les chemins de la biodiversité**

**Le 5 novembre, le CCAS a organisé une sortie nature pour les seniors.** Ceux-ci sont partis en randonnée botanique, accompagnés par une animatrice nature, Mme Betty Ronsin de la structure Nature et Biodiversité. L'occasion de redécouvrir notre patrimoine naturel et ses arbres-habitats en cette période automnale, mais aussi d'évoquer la faune et la flore qui nous entoure.

**Service aux personnes à mobilité réduite**

Le service Étoile de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise propose une solution de mobilité sur l'ensemble du territoire, avec le «Transport à la demande» pour les personnes de plus de 65 ans ou celles en situation de handicap (même temporaire).

Ce service peut être demandé pour tout type de déplacement : RDV médecin, courses, visite de l'entourage, coiffeur...

Il fonctionne du mardi au vendredi de 8h à 18h.

**Sur réservation auprès du Service Étoile au 04 79 07 60 22.**

**Activité zéro déchet**

Les seniors poursuivent leurs activités avec le CCAS ! Ils ont été conviés le 7 octobre au sein des locaux du pôle social pour une **activité "salle de bain zéro déchet"**.

Une animatrice de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise a fait le déplacement pour partager des **recettes de cosmétiques, dentifrices... fait maison, à base de produits naturels.** De bons conseils pour réaliser des économies et réduire ses déchets et des idées pour des alternatives durables et réutilisables.

Cet atelier a été apprécié et recommandé !

### **Action n°33 : développer une offre d'activités avec et pour les jeunes**

La Teen Team Tignes, comprendre "l'équipe d'ado de Tignes", est un espace spécialement dédié aux quelques 150 adolescents âgés de 11 à 18 ans domiciliés sur la commune. Il a été mis en place à l'été 2024 avec des premières activités "jeux nautiques", "escape game" et "tournoi de PS5".

Depuis le 11 décembre 2024, des permanences se tiennent chaque mercredi au CCAS avec un accès au coin lecture, jeux de sociétés, ordinateurs. Ce service qui vise à dynamiser l'animation de la jeunesse est organisé par le pôle bien vivre à Tignes et animé par la chargée de mission à la jeunesse de la commune.

### **Action n°34 : construire une politique en matière de parentalité et accompagner notamment l'entrée au collège et le passage en internat de leur enfant**

Le quotidien rythmé de la vie familiale peut être parfois compliqué : en mai et juin 2024, la crèche municipale "Les Petits Montagnards" a organisé des temps d'actions destinés aux parents et aux enfants appelés la "Quinzaine de la parentalité". Ces moments ont permis d'échanger, de partager, de soutenir le quotidien rythmé de la vie familiale par des ateliers lecture ou cuisine et des

visionnages de conférences avec des psychothérapeutes et auteurs.

L'objectif était de créer des moments conviviaux entre les parents, les enfants et l'équipe de la crèche.

Cette initiative a été proposée par la CAF de la Savoie, via son réseau "parentalité 73".

### **Action n°35 : renforcer et pérenniser l'offre de garde des enfants de 0 à 3 ans**

**Crèche associative et crèche municipale sur le chemin de la mutualisation !**

Montée en un temps record en 2023, la crèche municipale **Les Petits Montagnards** a permis d'absorber dès la première année la pénurie de besoins de garde d'enfants à Tignes.

Avec la crèche associative des **Mini Pouces**, bénéficiant d'un régime de financement associatif particulier de la part de la commune, des discussions ont été relancées entre les deux structures collectives (EAJE) afin de n'en former plus qu'une. L'objectif des élus restant d'équilibrer les modes de garde du territoire (assistantes mater-

nelles à domicile / MAM / EAJE) afin que le besoin de chaque famille soit pris en compte.

C'est chose faite, **dès le 4 novembre, la nouvelle crèche des Petits Montagnards a une capacité d'accueil de 39 berceaux répartis sur deux étages en fonction de l'âge des enfants et peut profiter de la mutualisation des projets pédagogiques des deux structures précédentes.**

**L'occasion de remercier les équipes municipales ayant suivi ce projet et les bénévoles de l'association "Les mini pouces" pour leur engagement depuis sa création.**

## #OBJECTIF N°9

### ASSURER UNE OFFRE DE SERVICES DE SANTÉ ET DE SERVICES PUBLICS

#### **Action n°39 : proposer une solution locale pérenne de cabinet dentaire**

Le cabinet dentaire de Tignes était vacant depuis plusieurs années. À la suite de sa réhabilitation par la mairie, une praticienne a répondu à l'appel à candidature : Marie Guillet. Cette chirurgienne dentiste exerce à Tignes depuis mai 2024.

**Ce nouvel espace de soins vient élargir l'offre de services médicaux du territoire.**



#### **Actions n°40 & 41 : poursuivre la campagne de prévention des addictions & accompagner la présence ponctuelle de spécialistes de santé sur le territoire**

Ce mois de la santé a été organisé par le CCAS le 16 janvier 2024 à Tignespace, une vingtaine d'usagers ont pu bénéficier des Bilans de Santé proposés par la CPAM de Savoie.

Toujours en janvier, une équipe du Centre Hospitalier de Chambéry est venue effectuer des dépistages IST (infections sexuellement transmissibles). Aussi, 35 personnes ont pu consulter une

dermatologue venue effectuer des dépistages de cancers de la peau. Étaient aussi présentes l'association du Pélican, spécialisée dans la prévention des risques addictifs et l'Équipe de Liaison et de Soins en Addictologie du Centre hospitalier de Bourg-Saint-Maurice.

Au total, une trentaine de dépistages ont été réalisés.

# #OBJECTIF N°10 FIDÉLISER LES SAISONNIERS

## Action n°42 : accueillir et informer au sein de la maison des saisonniers

Le 31 juillet a eu lieu la 3<sup>e</sup> édition du Job Day'Tignes sur la place *Semper Vivens* face à la maison de Tignes : un point de rencontre entre recruteurs et demandeurs d'emplois. Cet évènement était organisé par le CCAS de Tignes dans le cadre de ses missions liées à l'emploi sur la commune.

Étaient présents : France Travail, la mairie de Tignes, Tignes Développement, et d'autres socioprofessionnels (hôteliers, magasins de sports, école de ski...) qui ont pu mettre en avant leurs offres d'emploi et rencontrer des candidats.

## Faciliter les rencontres entre travailleurs et employés



# Pilier 3

## PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL DE TIGNES

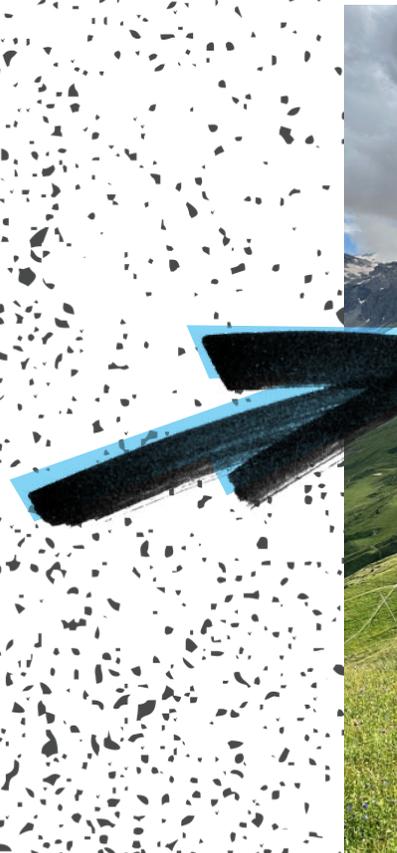
**Objectif 11** - Réduire l'artificialisation des sols et l'urbanisation

**Objectif 12** - Mieux connaître nos milieux naturels

**Objectif 13** - Préserver et valoriser la biodiversité et les milieux naturels

**Objectif 14** - Réduire et valoriser les déchets et supprimer les déchets sauvages

**Objectif 15** - Préserver la ressource en eau



# #OBJECTIF N°11

## RÉDUIRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS ET L'URBANISATION

### Action n°47 : limiter la surface artificialisée et la création de nouveaux lits touristiques

Dans le cadre des partages d'expérience entre les destinations et d'amélioration continue du label FLOCON VERT, M. Hubert Didierlaurent, 3<sup>e</sup> adjoint en charge de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, a présenté le 11 janvier 2024, au cours d'un webinaire, les **partis-pris en matière d'enjeux environnementaux de l'aménagement, du Plan Local d'Urbanisme ambitieux en terme de rénovation énergétique et d'énergies renouvelables, de l'application de la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN)...**

### Webinaire en replay



Sur la chaîne YouTube de Mountain Riders :  
Flocon Vert Aménagement et Ménagement

### Action n°51 : circonscrire les travaux de terrassement de pistes à la sécurité des pratiquants

**Le Bike Park s'est développé très vite entre 2006 et 2015 avec la création de nombreuses pistes dont certaines ne sont presque plus utilisées ou trop contraignantes à entretenir.** Afin de proposer un produit plus actuel et attractif, il convient de pouvoir assurer un entretien de qualité du domaine et répondre aux standards actuels de pistes qui sont plus larges qu'à l'origine de la discipline.

**Tignes fait le choix de supprimer certaines pistes ou sections de piste et de réaménager certains secteurs.**

La finalisation du réaménagement est prévue pour 2025. Tignes disposera ainsi d'un Bike Park plus cohérent et moins impactant pour le paysage local.

#### Des actions concrètes :

- Remise en forme à leur état naturel et engazonnement (hydroceeder avec utilisation de graines haute altitude) de près de 5 km de pistes (Red Hot, partie basse Gypsy, partie basse Kangooride, regroupement d'une partie des tracés Smoothie et Jump around)
- Plus aucune intervention à la pelle mécanique sur la piste Tarte à Lognan pour laisser un espace privilégié au pastoralisme sur les pentes de Lognan ;
- Meilleure intégration paysagère et réduction des tracés des pistes du secteur de Campanule (en 2024 et finitions en 2025) ;
- Lutte contre l'érosion en canalisant les circulations d'eau sur les pistes VTT (de bons résultats obtenus car les pistes n'ont pas subi de dégâts majeurs cette année alors que des sinistres ont pu être constatés sur Tignes) ;
- Aucune intervention avec des moyens mécaniques sur les parcours enduros mixte VTT/piétons.



# #OBJECTIF N°12

## MIEUX CONNAÎTRE NOS MILIEUX NATURELS

En 2<sup>e</sup> quinzaine de mai 2024, le **Parc national de la Vanoise a réalisé une enquête téléphonique d'image et de perception du Parc** auprès des habitants des communes de Vanoise afin notamment de mieux connaître leurs attentes vis-à-vis du Parc.

### Résultats de l'enquête disponibles en PDF



<https://vanoise-parcnational.fr/sites/vanoise-parcnational.fr/files/2024-12/Rendu%20enqu%C3%AAt%20habitants%202024.pdf>

Le journaliste d'investigation Hugo Clément et l'équipe de l'émission «Sur Le Front» (France 5), ont souhaité se rendre sur le glacier de la Grande Motte en présence du glaciologue Ludovic Ravanel, dans le cadre de l'évolution du lac proglaciaire et ses enjeux. La mairie de Tignes, dans un esprit de transparence et de liberté de la presse, a souhaité autoriser ce tournage sans interférer sur le contenu.

### Images et perceptions du Parc national de la Vanoise



### Tignes laboratoire à ciel ouvert



#### Comment notre territoire va-t-il réagir face aux changements climatiques, et comment anticiper pour mieux s'adapter ?

Le 28 février 2024, scientifiques, élus et techniciens se sont donnés rendez-vous à Tignes pour échanger sur les études scientifiques en cours ou à venir au sujet du cycle de l'eau sur le territoire. À l'avenir, cette coopération doit permettre de voir émerger un programme pluriannuel de recherche qui intègre les grandes orientations des élus. Des discussions sont engagées afin d'arriver à terme, à créer un **observatoire des changements climatiques à Tignes**.

### **Action n°53 : connaître l'hydrosystème du lac de Tignes**

L'institut national de la recherche agronomique et le centre alpin de recherche sur les réseaux trophiques et écosystèmes limniques ont réalisé une **étude prospective sur l'impact du changement climatique sur le lac de Tignes.**

**Il s'agit de préciser les conséquences environnementales du réchauffement climatique et de ses changements associés sur l'état et le fonctionnement du lac naturel, ainsi que les impacts attendus sur les principaux usages (évolution thermique, chimique et biologique).**

Les résultats principaux sont les suivants :

→ Un réchauffement des couches superficielles du lac de 0,34°C par décennie et de la température moyenne du lac entre 2 et 3°C d'ici à 2100.

Ce réchauffement des eaux a pour conséquences :

- Une durée d'englacement raccourcie ;
- Une dynamique de mélange des eaux perturbée (moins bonne oxygénation) ;
- Une évolution du peuplement piscicole.

Cette étude a été financée par la mairie de Tignes et l'INRAE.

**La seconde étude portant sur la reconstitution de l'histoire passée du lac à travers l'analyse d'archives sédimentaires est toujours en cours.**

Les résultats seront connus et partagés en 2025 et offrent des perspectives de poursuite pour les années à venir.



### **Effets du changement climatique à Tignes**



### **Action n°54 : anticiper l'évolution du glacier de la Grande Motte d'ici à 2100**

**Une expédition de reconnaissance** a eu lieu le 8 janvier 2024 à 2800 mètres d'altitude au niveau du lac proglaciaire du Rosolin, en marge du glacier de la Grande Motte.

La mission a consisté à creuser un trou d'accès au lac gelé afin de préparer une plongée sous glace.

**L'objectif est d'observer l'évolution du lac mais aussi de mettre en place du matériel scientifique pour mesurer en temps réel la fonte de la glace.**

Une équipe spécialiste de la plongée sous glace était à pied d'œuvre : Alban Michon (explorateur polaire), Vincent Tessier (moniteur de plongée) et Patrice Lorenzi (nivoculteur), en collaboration avec les glaciologues de l'Institut des Géosciences et de l'Environnement. Pour mener à bien cette mission, l'équipe a pu compter sur l'assistance logistique de la STGM.



## Suivi scientifique glacier de la Grande Motte



Dans le cadre du suivi de l'évolution de la fonte du glacier et de la gestion du risque proglaciaire, plusieurs relevés ont été réalisés dans le cours de l'été 2024 :

- **Traçage à la fluorescéine** - connaître le devenir des eaux de fonte lors de son passage dans les eaux souterraines ;
- **6 forages dans la glace** - connaître l'état thermique du glacier et l'hydrologie sous-glaciaire ;
- **Installation de capteurs dans le lac du Rosolin** - connaître la vitesse de fonte de la glace sous le lac (installation des sondes par Alban Michon) ;
- **Installation de sondes dans les moulins** - connaître les débits qui transitent dans le moulin glaciaire ;
- **Test de drones / radars téléportés** - connaître la topographie du rocher sous le glacier.

Dans le cadre du suivi scientifique du glacier de la Grande Motte, une expédition menée par les spéléologues cordistes de CORDATA a eu lieu lundi 14 octobre dans les entrailles du glacier au fond du moulin glaciaire

Ce moulin collecte les eaux de fonte du glacier qui s'infiltrent ensuite dans le milieu souterrain.

**Des capteurs ont été installés à cette occasion afin de mieux comprendre le fonctionnement hydrologique du moulin en lien avec la fonte du glacier** (écoulement libre et mise en charge)

Merci aux participants et à la STGM pour le support logistique : Damien Bayon, Julien Fernandez, Barnabé Fourgous, Martin Kern, Eric Larose.

Dans le cadre du suivi de la fonte du glacier, et notamment de sa dimension témoignage, deux caméras time-laps ont été installées cette année afin de pouvoir observer la fonte du glacier en temps réel.

Par ailleurs, un film témoignage sur l'évolution du glacier de la Grande Motte est en cours de réalisation par les équipes de Mathias LOPEZ et Lydie ROURE. Financé par la mairie de Tignes, Tignes Développement et la STGM.

## Action n°55 : connaître l'évolution de la ressource en eau

Dans le cadre des partages d'expérience entre les destinations et d'amélioration continue du label FLOCON VERT, Jordan RÉ, chargé de projets transverses, a présenté le 14 mars, lors d'un webinaire ouvert à tous, la **stratégie de gestion intégrée de la ressource en eau à Tignes**.

## Webinaire en replay



Sur la chaîne YouTube de Mountain Riders : Flocon Vert - Eau : raréfaction & conflits d'usage, quelles solutions ?

# OBJECTIF N°13 #

## PRÉSERVER ET VALORISER LA BIODIVERSITÉ

Depuis plus de 30 ans, les scientifiques du laboratoire de Biométrie et Biologie Évolutive (Université LYON 1 / CNRS) étudient à la loupe le comportement des marmottes du vallon de la Grande Sassièrre et les conséquences du changement climatique sur leur biologie.

Les conclusions actuelles sont les suivantes :

- la structure sociale des groupes est moins stable : quand auparavant, un couple d'adultes dominants vivait de nombreuses années en compagnie de plusieurs jeunes subordonnés, désormais les subordonnés quittent leur famille très tôt pour devenir dominant sur un autre territoire, en tuant la portée de l'année ;
- le poids de naissance des marmottons est de plus en plus faible (-15%). En effet, la couverture neigeuse étant moins épaisse qu'auparavant et la période de présence de neige au sol moins longue (celle-ci jouant un rôle d'isolant thermique), les marmottes dépensent plus d'énergie pour assurer le maintien de leur température d'hibernation.

Ces modifications dans le comportement social et de territorialité sont directement liées au

changements climatiques.

Pour toutes précisions, l'équipe de recherche se tient disponible sur place jusqu'à la mi-juillet 2025.

Ces études sont poursuivies en partenariat avec le Parc national de la Vanoise.

### Vis ma vie de marmotte

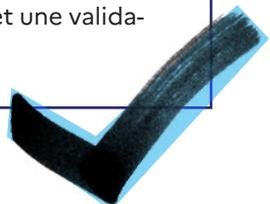


### Préserver la Cortuse de Matthiole

**Le plan de conservation de la Cortuse de Matthiole est engagé !**

En janvier, une première réunion de cadrage s'est tenue entre les services de la commune et un bureau d'étude spécialisé.

Par la suite, des échanges se poursuivront avec le Conservatoire botanique national alpin, le Parc national de la Vanoise, l'Office national des forêts et d'autres acteurs pour l'échange de données et une validation de la stratégie.



## Des tables pédagogiques en altitude

Les tables pédagogiques installées sur le glacier (uniquement l'été) matérialisent un parcours client enrichi de points d'intérêts **didactiques, ludiques et interactifs**. Composées de 9 tables en acier corten et bois, posées et lestées à diverses altitudes (1 à 2100m, 6 à 3032m, et 2 à 3456m), ces installations sont **entièrement amovibles et démontables**, garantissant ainsi un impact nul sur l'environnement.

Chaque table propose un contenu éducatif et de sensibilisation à la richesse du milieu montagnard, abordant des **thèmes variés** : la faune, la flore, l'impact de l'homme, le long parcours de l'eau, le glacier de la Grande Motte, l'alpinisme, les sommets emblématiques, l'adaptation des plantes à l'altitude et l'écosystème du glacier.

Ce projet a été porté par la STGM, en partenariat avec le Parc national de la Vanoise.



## Signature de la déclaration pour un tourisme durable



©Christophe Gotti - Parc national de la Vanoise

Le 17 octobre 2024, à l'occasion de l'ouverture du XPLORE FESTIVAL à Aime, Tignes a officialisé la signature de la déclaration "tourisme durable", en compagnie d'une quarantaine d'acteurs du territoire de la Vanoise, initiée par le Parc national de la Vanoise.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité 2030 et les objectifs de la déclaration prévoient de :

- Promouvoir des pratiques sportives et touristiques respectueuses de la nature ;
- Gérer les espaces naturels de manière durable ;
- Mobiliser les acteurs locaux.

## Succès pour la projection du film *Hors Piste*



## Toutes les informations sur le site internet de la mairie

[https://www.mairie-tignes.fr/  
11651-ecosystemes-et-patrimoine.htm](https://www.mairie-tignes.fr/11651-ecosystemes-et-patrimoine.htm)

## Paul aura le plaisir de vous rencontrer sur le terrain !



Près de 150 personnes ont bravé les chutes de neige le 19 décembre afin d'assister à la projection du film "*Hors Piste, sensible et sauvage*".

Une table-ronde a ensuite été menée en présence de Guillaume COLLOMBET, réalisateur, Olivier DUCH, 1<sup>er</sup> Adjoint en charge de la vie économique et de la transition du territoire, Charleyne BUISSON et Paul BOUDIN du Parc national de la Vanoise, Douglas FAVRE, directeur d'Evolution 2 et membre de l'association Be Part of the Mountain, Jérémy SCHWEIZER pour la régie des pistes et Guillaume LAGRANGE de l'Association Communale de Chasse Agréée.

Cette action a permis de sensibiliser le plus grand nombre sur le dérangement de la faune et notamment d'ouvrir le débat des zones de quiétude.

Merci à tous les participants à la table-ronde !

## Action n°57 : renforcer les liens avec le Parc national de la Vanoise

Le 1<sup>er</sup> avril, Paul BOUDIN a intégré l'équipe du Parc national de la Vanoise en tant que garde-moniteur en charge du secteur de Tignes, avec les principales missions suivantes :

- Assurer le suivi scientifique du patrimoine naturel ;
- Informer les habitants, usagers et acteurs locaux des enjeux de biodiversité ;
- Réaliser des travaux d'entretien des sentiers et refuges ;
- Mettre en œuvre des actions pour améliorer l'état des milieux naturels et des espèces ;
- Contrôler le respect des réglementations environnementales.

En juin 2024, les hôtes et hôtesse d'accueil de Tignes Développement ont été formés par les agents du Parc national de la Vanoise afin de présenter les espaces protégés et partager des conseils aux randonneurs.

### **Action n°58 : effacer toutes traces d'anciennes remontées mécaniques en concertation avec les autorités environnementales**

La STGM collabore étroitement avec le Parc national de la Vanoise afin de trouver la solution la plus respectueuse pour la destruction des fondations des anciens pylônes et autres équipements présents sur le secteur de la Grande Motte.

En automne 2023, plusieurs essais ont été effectués pour retirer la fondation P10, un vestige de la construction du téléphérique.

Ces essais ont permis de trouver la solution la moins impactante pour l'environnement (petit explosif avec protection de la zone). Le résultat a été très satisfaisant : fracturation efficace, bruit minime, aucune projection de débris.

Aussi, des inventaires floristiques ont été réalisés par le bureau d'étude environnementale Karum, ainsi qu'une mise en défens durant l'intervention. Les périodes de démontage sont définies de manière à limiter les impacts sur la faune et la flore. Conformément à l'engagement qui avait été pris la structure métallique du télésiège de la Leisse a été démontée en septembre 2024. À la demande de l'autorité environnementale, le démantèlement a été effectué avec un appui aérien, permettant de réduire au minimum l'impact sur les sols.

### **Action n°59 : poursuite de reboisement aux Brévières**

En lieu et place de l'ancienne plateforme de concassage des Brévières, il est prévu une revégétalisation et un reboisement réalisés à partir du compost issu des tontes espaces verts et des points de collecte des habitants.

Ce projet a débuté à l'automne 2021 avec la **plantation de 300 arbres par an**, via une convention partenariale entre la commune, l'Office national des forêts et les pépinière Puthaud: Pin cembro, pin accroché, mélèzes, bouleaux et sorbiers des oiseleurs.

À ce jour **1200 arbres ont été plantés**, le projet se poursuivra jusqu'en 2027. Des tables de pique-nique verront le jour d'ici cet été à proximité de la route.

### **Action n°60 : améliorer le process de non-salage des routes et des trottoirs**

Les services techniques de la commune ont testé en 2024 une dispersion de **noyaux de fruits** (Bio-granulats®, STOP GLISS) pour **remplacer les graviers** afin de rendre les surfaces moins glissantes. Ces fragments polis de coques de noyaux de pêche et d'abricot, issus de l'industrie agro-alimentaire de la Vallée du Rhône, sont concassés au calibre souhaité puis distribués par l'entreprise Tutelle de Val d'Isère.

Les avantages sont les suivants :

- matériaux bio-sourcés d'origine végétale ;
- diminution de l'empreinte environnementale (pas de carrières) ;
- surface traitée plus importante.

Encore **un bel exemple d'économie circulaire**, au vu de l'efficacité, ce système sera reconduit l'hiver 2025.



# #OBJECTIF N°14

## RÉDUIRE ET VALORISER LES DÉCHETS ET SUPPRIMER LES DÉCHETS SAUVAGES

La commune, la régie des pistes, la Société des Téléphériques de la Grande Motte et Tignes Développement se sont réunies le 19 janvier 2024 pour signer la charte "Montagne zéro déchet sauvage en 2030" initiée par l'association Mountain Riders.

L'événement représente un symbole fort et fait de Tignes la première commune à signer cette charte à 4 mains.

Le **plan d'action** associé s'articule autour de trois priorités :

- réduire
- sensibiliser
- collecter et évaluer

### Objectif Montagne Zéro Déchet Sauvage en 2030



**Le plan d'action complet est disponible sur le site internet de la mairie**

<https://www.mairie-tignes.fr/20203-montagne-zero-dechet-sauvage-en-2030.htm>

### Une montagne zéro déchet, c'est l'affaire de tous !

Une réunion d'échanges s'est tenue le 8 janvier 2024 entre les **restaurateurs d'altitude** et les services de la CCHT, la mairie, la régie des pistes et Tignes Développement.

L'occasion de présenter les nouvelles consignes de tri et d'**échanger sur les pratiques en matière de réduction des déchets**.

### Sans poubelle, la montagne est plus belle !

Des bâches de sensibilisation ont été installées sur les pylônes des remontées mécaniques et le message passe également sur les écrans d'information à destination des visiteurs. Ce message est commun à toutes les entités pour assurer une cohérence « station ».

De plus, la distribution de cendriers de poche est poursuivie aux caisses STGM, départs et arrivées des remontées mécaniques, offices du tourisme, mairie...



## Journée de ramassage des déchets

La traditionnelle journée de nettoyage s'est déroulée le mercredi 12 juin et a rassemblé une soixantaine de participants.

Grâce à cette action, 1132,2 kg de déchets ont été collectés, dont 290,2 kg en petits formats (plastique, papier, carton, bois, métaux..) et 842 kg en grosses pièces.

Les mégots sont toujours prépondérants avec environ 2 000 unités ramassées.

Cette initiative s'intègre dans la démarche de préservation et sensibilisation de l'objectif «**montagne zéro déchet sauvage en 2030**».

Un grand merci à tous les participants mais aussi toutes les personnes qui ramassent ponctuellement ou au quotidien lors de leur balade.

### Pourquoi laisser une montagne propre ?

La biodiversité est la première victime des déchets sauvages, la pollution des sols et de l'eau affecte la chaîne alimentaire dans son intégralité. À titre d'exemple, un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau. 80% des déchets marins ont été jetés sur terre, la montagne étant le point de départ du ruissellement terrestre, à nous de faire en sorte que la montagne soit un espace propre.



## Accès gratuit à la déchetterie pour les professionnels

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024, la dépose de matériaux en déchetteries pour les professionnels du bâtiment selon les volumes en vigueur est sans frais. Pour en bénéficier, l'installation de l'application VALODÉPOT sur un téléphone mobile est nécessaire.

Cette initiative de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise permettra notamment de réduire les dépôts sauvages de déchets de chantiers.

**Pour rappel, les dépôts des particuliers en déchetterie sont toujours gratuits.**

Les agents d'accueil de la déchetterie sont là pour vous aider, merci de suivre leurs consignes.

[www.valobat.fr/appli-valodepot](http://www.valobat.fr/appli-valodepot)



 **À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2024**

**NOUVEAU**  
**POUR LES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT**

**DÉCHÈTERIES DÉPOSE SANS FRAIS**  
D'UNE PARTIE DES DÉCHETS SELON LES VOLUMES ACCEPTÉS\*



Service Réduction et Tri des déchets

757, rue des Colombières  
ZA des Colombières, Bourg Saint Maurice

04 79 41 08 53

tri-reduction@hautetarentaise.fr

  [www.hautetarentaise.fr](http://www.hautetarentaise.fr)



## Adopt'1 Spot : site pionnier du Val Claret



### Bilan complet du ramassage

<https://www.zero-dechet-sauvage.org/evenements/qzmtz-2024-07-adopt-tignes-val-claret-1>

Le 5 juillet, certains socioprofessionnels se sont rassemblés dans le cadre d'Adopt'1 Spot : un ramassage de déchets encadré par Mountain Riders et organisé 2 fois par an pendant 3 ans, sur un même périmètre avec le même nombre de personnes, dont les participants sont concernés directement par le secteur.

À chaque collecte, les déchets sont catégorisés puis pesés pour mesurer l'évolution de la pollution sauvage.

**Pour cette première édition :**

370 fragments de plastique dur, 220 mégots, 120 fragments d'écocup, 70 emballages alimentaires, 40 serre-joints, 31 bouchons en plastique...

Au delà de «nettoyer» la zone, l'exercice permet surtout d'élaborer une stratégie de réduction des déchets à la source.

Merci à Intersport, le Club Med, la CCHT, la STGM, Tignes Développement, la régie des pistes, la mairie et bien évidemment Mountain Riders.

## Adopt'1 Spot : 2<sup>ème</sup> round



La deuxième édition d'Adopt'1 spot s'est déroulée le 29 août en présence de la majorité des acteurs du secteur. Il s'agit de collecter les déchets, les caractériser et les peser pour mesurer l'évolution de la pollution sauvage avec pour objectif "Montagne Zéro déchet sauvage en 2030".

Merci à Intersport, Cocorico, le Club Med, la STGM, la régie des pistes, Tignes Développement, la mairie de Tignes. Rendez-vous en 2025 pour comparer les résultats après la mise en place d'actions par chacun des acteurs.

### ➔ Bilan complet du ramassage

<https://www.zero-dechet-sauvage.org/evenements/sfrok-2024-08-adopt-tignes-val-claret-1>

**Une montagne zéro déchet en 2030, c'est l'affaire de tous !**

## Une charte pour des chantiers propres

Même si un grand nombre de chantiers est déjà propre, des progrès restent à réaliser. Dans ce cadre, une charte pour des chantiers propres a été présentée en comité de transition du territoire le 2 juillet 2024.

Elle a pour vocation de sensibiliser tous les acteurs d'une construction ou d'un chantier en faisant prendre un maximum de dispositifs pour limiter les impacts sur les usagers et sur l'environnement : pollution sol, eau, utilisation des ressources, limitation des nuisances, traitement et gestion des déchets...

Elle sera proposée à la signature du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre et des entreprises de chaque chantier.

Une meilleure prise en compte et une responsabilisation des acteurs est attendue.

**Protégeons la nature**

- Préserver les arbres remarquables
- Eviter le stockage de matériaux près des habitations
- Respecter les routes et les passages
- Eviter les nuisances sonores

**Gérons les déchets**

- Ne pas déverser les déchets en sauvage
- Utiliser le conteneur de tri
- Ne pas stocker les déchets sur le chantier
- Ne pas brûler les déchets
- Ne pas verser les déchets dans les égouts
- Ne pas jeter les déchets dans les champs

**Limitons le bruit**

- Utiliser des équipements silencieux
- Ne pas travailler le week-end
- Ne pas travailler pendant les heures de pointe

**Évitions le gaspillage des ressources**

- Utiliser les matériaux de qualité
- Ne pas gaspiller les matériaux
- Ne pas laisser les matériaux sur le chantier
- Ne pas laisser les matériaux dans les champs

**Donnons une belle image du chantier**

- Nettoyer les chantiers
- Ne pas laisser les déchets sur le chantier
- Ne pas laisser les matériaux dans les champs
- Ne pas laisser les matériaux dans les champs

**Réduisons les émissions dans l'air**

- Utiliser des équipements silencieux
- Ne pas travailler le week-end
- Ne pas travailler pendant les heures de pointe

**Prévenons les pollutions de l'eau et du sol**

- Ne pas verser les déchets dans les égouts
- Ne pas verser les déchets dans les champs
- Ne pas verser les déchets dans les champs

La FFB vous accompagne dans la mise en place de bonnes pratiques environnementales.



Contactez votre fédération locale !  
[www.ffbatiment.fr](http://www.ffbatiment.fr)

## Les poubelles de rue se mettent aux couleurs du tri



### Retrouver les consignes de tri

<https://www.hautetarentaise.fr/2758-tri-des-dechets.htm>

Avez-vous remarqué les nouveaux containers aux déchetteries de Bourg Saint Maurice ou des Brévières ?

De nouveaux caissons ont été mis en place pour **accueillir des objets en très bon état destinés à être repris par les recycleries locales.**

Depuis l'automne 2024, la CCHT soutient le réemploi de tous les objets en très bon état qui ne sont plus utilisés (mobilier, électroménager en état de marche, vaisselle, jeux, jouets, matériel de sport et multimédia).

Lors du don, un agent de la déchetterie vérifiera la conformité de l'objet avant son dépôt et les dons seront ensuite repris par les recycleries Jetzypu, Coup de Pouce et Antropia.

**Chaque objet déposé contribue au prolongement de la durée de vie et d'usage des produits.**

C'est ça l'économie circulaire !

Elles ne sont pas passées inaperçues, les poubelles de tri de rue sont **installées depuis la mi-octobre** dans Tignes.

Elles participent à l'atteinte des objectifs de tri et de suppression des déchets sauvages.

**Le modèle de poubelle a été créé pour l'occasion par un fournisseur local.**

L'installation a été réalisée par les agents des services techniques municipaux. Ce nouveau dispositif de tri amènera une nouvelle organisation du travail de maintenance.

Une partie du financement des poubelles destinées aux emballages est portée par la CCHT auprès de l'organisme CITEO.

Ces installations seront complétées en 2025 avec de nouveaux sites, notamment dans les hameaux.

L'ensemble des socioprofessionnels est également associé à l'action en étant incité à installer des poubelles de tri au sein des établissements.





## Tchao mégots

Pour une meilleure revalorisation des mégots, Tignes s'est associé à TCHAO MEGOT, une société qui récupère les mégots et les revalorise.

La dépollution & recyclage écologique des mégots est un procédé unique au monde qui n'utilise ni eau ni produit toxique.

Un solvant neutre extrait les substances toxiques et les odeurs efficacement. Il est recyclé en continu et en cycle fermé.

À partir de mégots de cigarettes, une fibre propre et sans odeur est obtenue. Elle est ensuite transformée en nouveau matériau isolant éco-conçu. Des études toxicologiques prouvent la non toxicité de la matière.

Des cendriers de rue sont disponibles à chaque arrêt de navette et à certains endroits stratégiques, lieux de concentration de mégots au sol, dits "hotspots".

La collecte est assurée par les services municipaux et le contrat avec TCHAO MEGOT est réalisé en partenariat avec la mairie de Tignes et la STGM.

## Adopt'1 Spot : partage d'expérience

**Agir pour une montagne zéro déchets sauvages en 2030 :**

Dans le cadre des partages d'expérience entre les destinations et d'amélioration continue du label FLOCON VERT, Laura ISABEY, responsable de la stratégie de transition du territoire, a présenté le 19 décembre, lors d'un webinaire ouvert à tous, le projet ADOPT'1 SPOT du front de neige du Val Claret. Il s'agissait de se témoigner de la mobilisation autour de ce projet et ses résultats.

**Replay** ←

Chaîne YouTube de Mountain Riders :  
Montagne Zéro Déchet en 2030 -  
Adopt'1 Spot





**Objectif Montagne zero déchet sauvage en 2030**

### **Action n°62 : poursuivre la campagne de communication sur la réduction et le tri des déchets**

Organisées par l'association Mountain Riders, les **1<sup>ères</sup> rencontres nationales Montagne Zéro Déchet sauvage** se sont déroulées le 21 mars 2024 à Chambéry.

Plusieurs techniciens de la mairie ont fait le déplacement pour cette journée placée sous le signe des échanges avec les autres destinations de montagne mais pas que, étaient aussi présents écologues, chercheurs, associations dont MER-TERRE... car 80% des déchets en mer viennent de la terre. La montagne étant à la base du circuit. L'impact du plastique sur notre environnement a également été évoqué.

Cela a aussi été l'occasion de revenir sur l'implication de Tignes dans la signature de la charte montagne zéro déchet sauvage, 1er territoire à avoir signé cette charte à 4 mains !

Dans le cadre du **parcours de formation pour une montagne durable**, les agents de la commune de Tignes ont été mis à contribution les 4 et 5 mars 2024 pour un "diagnostic déchets". L'objectif est d'effectuer un état des lieux des pratiques et de proposer des axes d'amélioration en matière de tri et de réduction des déchets. À ce titre, une formation a été assurée les 7 et 8 mars.

Ces interventions ont été assurées par la **Communauté de Communes de Haute Tarentaise** ! Pour rappel, les consignes de tri sont en ligne ici :

**Retrouver les consignes de tri sur le site internet de la mairie**





## Journée ramassage glacier de la Grande Motte

Mercredi 4 septembre, la traditionnelle journée de nettoyage du glacier a été organisée par les professionnels de la montagne: guides de haute montagne, STGM, Tignes Développement, moniteurs, bénévoles.

Grâce aux efforts de tous, ce sont environ 2 tonnes de déchets qui ont été récoltées. Parmi ces déchets se trouvaient des morceaux de métal, de bois, du plastique, des skis, des câbles, des jalons, du polystyrène, et bien d'autres vestiges du passé et du présent.

## World Clean up day

Le 27 septembre, les élèves de Tignes ont participé à une **journée de sensibilisation à l'environnement** dans le cadre du World Clean Up Day. Au cours de cette journée, ils ont pris part à une activité de ramassage et tri des déchets autour de la commune, découvrant l'impact direct de nos gestes quotidiens sur la nature.

Les enfants ont également suivi un **atelier pédagogique sur le parcours et le voyage d'un déchet lorsqu'il n'est pas jeté dans la poubelle**. Ils ont appris que les déchets, laissés dans la nature, peuvent parcourir des milliers de kilomètres avant de polluer les rivières, les mers, et finalement les océans. L'accent a été mis sur les **microplastiques**, ces particules invisibles qui polluent durablement les écosystèmes marins et terrestres, menaçant la faune et la flore.

Cette journée a permis aux élèves de prendre conscience de l'importance de jeter leurs déchets correctement et de l'impact que leurs gestes peuvent avoir sur l'environnement.

Merci au personnel de la CCHT, à l'équipe enseignante et aux parents accompagnateurs !

# # OBJECTIF N°15

## PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

### Création de la SEM énergies haute tarentaise et municipalisation du service des eaux

#### Action n°65 : élaborer une stratégie de la gestion intégrée de la ressource en eau

Le changement de statut de la Régie Électrique de Tignes a eu pour conséquence la **création de la SEM Energies Haute Tarentaise** pour la gestion de l'électricité ainsi que la **municipalisation du service des eaux qui devient désormais le service de la Gestion Intégrée de la Ressource en Eau (GIRE)** dans le pôle transition environnementale de la commune.

L'aboutissement d'un travail collectif mené par les services municipaux afin de répondre à une volonté des élus de **conserver un service efficace** de proximité. Également, le nouveau service, en plus d'assurer les missions du « petit cycle » de l'eau (exploitation, prélèvement et assainissement de l'eau), intègre aussi une dimension stratégique dite de « grand cycle » de l'eau.

L'objectif est de **gérer et protéger durablement les ressources en eau** en contexte de changement climatique afin de sécuriser les usages tout en protégeant nos milieux aquatiques. Le 1<sup>er</sup> janvier 2025 marque le début officiel de ce mode de gestion.

Les agents du GIRE pourront bénéficier d'un tui-lage avec l'équipe précédente jusqu'au mois de juin 2025 afin d'assurer leur montée en compétence.

### Bienvenue à la nouvelle équipe !



# Pilier 4

## RÉDUIRE NOTRE IMPACT CARBONE

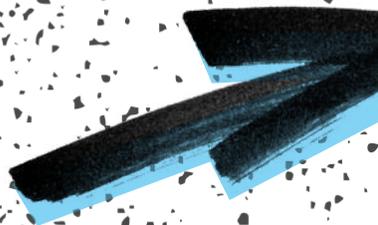
**Objectif 16** - Réduire l'impact carbone du transport des vacanciers

**Objectif 17** - Favoriser une mobilité durable à l'échelle de la commune

**Objectif 18** - Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre liées aux bâtiments

**Objectif 19** - Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre liées à l'alimentation

**Objectif 20** - Promouvoir les énergies renouvelables



# # OBJECTIF N°16

## RÉDUIRE L'IMPACT CARBONE DU TRANSPORT DES VACANCIERS



### Désenclaver la vallée de la Tarentaise

**Action n°69 : poursuivre le lobbying auprès des autorités organisatrices de la mobilité pour renforcer le transport collectif : trains, trains de nuit et multiplication des navettes entre la gare de Bourg Saint Maurice et Tignes**

Les élus de la vallée de la Tarentaise et de Tignes en particulier poursuivent leur mobilisation - une réunion s'est tenue fin décembre 2023 avec les élus de la Région afin de préparer la rencontre. Au menu de cet échange : fréquences des navettes cars région Savoie (spécifiquement entre la gare de Bourg Saint Maurice et celle de Tignes), cadencement de notre ligne TER, covoiturage, autopartage, schéma directeur cyclable, bornes de recharges pour véhicules électriques... Concernant le transport collectif par navettes : le renouvellement de la Délégation de Service Public (DSP) "Car région" est prévu en 2029, ce qui limite juridiquement les possibilités d'évolution. Cela étant, fort de la mobilisation des

élus et techniciens, **une augmentation de la fréquence des navettes est attendue pour l'hiver 25/26, et fera suite à une augmentation de 30% obtenue en 2023.** Concernant la desserte ferroviaire, les élus et techniciens de la commune de Tignes poursuivent leur mobilisation, notamment en participant aux Comités des Partenaires qui rassemblent la Région, la SNCF pour améliorer l'offre. S'il est impossible de revoir les trains de nuit à court terme (la SNCF n'a plus de rame), de nouveaux résultats sont attendus pour l'hiver prochain, avec le renforcement du trafic TGV, et son avancement à début décembre. L'amélioration de l'offre TER sur la ligne Bourg St Maurice - Chambéry est aussi attendu pour 2026.

## **Action n°70 : recentrer la promotion internationale au périmètre européen**

Les 5 et 6 mars, les équipes du service Promotion de Tignes Développement se sont rendues à Berlin pour participer au **salon interprofessionnel du tourisme** et rencontrer des acteurs clés (tour-opérateurs, sites de réservations, destinations, médias, influenceurs ...).

Ce déplacement est confirmé par une enquête Kantar commandée par la Région Auvergne Rhône Alpes et Savoie Mont Blanc Tourisme, l'occasion de faire plusieurs constats qui ouvriront grand la voie à la promotion sur cet énorme marché :

- potentiel de 7,2 millions de skieurs
- la France est absente sur ce marché
- les Allemands changent régulièrement de station

→ la France n'est pas perçue comme particulièrement chère

→ la langue, notamment pour les moniteurs, et l'offre d'hébergement ne sont pas des freins.

À titre de test, l'office du tourisme a proposé également une **offre spéciale packagée du 23/03 au 29/03 sur le site de la centrale à destination de la clientèle allemande**. Cette offre a été relayée sur les réseaux sociaux.

Aussi, **une grande partie du site tignes.net a été traduite en allemand**, condition impérative pour le label Qualité Tourisme (3<sup>ème</sup> langue du site).



## **Action n°71 : inciter à l'étalement des jours de départs/arrivées, notamment du dimanche/dimanche**

L'étalement des séjours est un enjeu fort en terme de mobilité (engorgements, bilan carbone...) et 65% des visiteurs sont prêts à décaler leur arrivée hors samedi. À ce titre, Tignes poursuit son engagement pour sortir du "tout samedi/samedi". Élus, office du tourisme, agences immobilières, hébergeurs, écoles de glisse, magasins de sports ... nombreux sont les partenaires à se mobiliser pour réussir ce grand projet collectif. L'ensemble des services est opérationnel le samedi,

qui devient une journée à vivre en station (Lagon, cinéma, domaine skiable avec le forfait 6 jours = 7, Panorama ...). Le frein identifié le plus fort est la crainte des propriétaires de voir l'attractivité de leur bien réduite en commercialisant sur un autre jour d'arrivée. Cela étant, la tendance à l'étalement vers le vendredi est apparue nettement cette année, sans toutefois désengorger suffisamment le samedi. **Le travail d'analyse et de persuasion doit donc continuer sur 2025.**

# #OBJECTIF N°17

## FAVORISER UNE MOBILITÉ DURABLE À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

### Action n°73 : développer un réseau de bornes de recharges pour véhicules électriques

En 2024, plusieurs nouvelles bornes de recharges pour véhicules électriques ont été installées sur notre territoire venant ainsi répondre à la demande croissante des besoins pour les véhicules :

- 1 borne supplémentaire au parking du golf
- 1 borne aux Brévières
- 2 bornes au niveau du parking de la Marlière, à destination des véhicules électriques des services municipaux et de Tignes Développement.

Deux véhicules électriques ont été achetés par les services municipaux en 2024, ils viennent compléter la flotte de 4 véhicules sur les 26 véhicules légers.

Pour l'année 2025, il est prévu l'installation d'une borne double au Lavachet, accessible à tous.

### Action n°74 : améliorer l'offre de transports collectifs

Les circuits Tignes 2100, 1800 et le doublement de la navettes employés depuis Bourg Saint Maurice ont repris respectivement les 16/11 et 23/11.



**Le service et les horaires de la navette Bourg-Saint-Maurice Tignes ont changé pour les inter-saisons printanières et automnales : gratuit et sans réservation.**

Ce service a été reconduit pour l'hiver, du 23 novembre au 4 mai sur réservation uniquement.

→ Le circuit Brévières - Tignes 1800 a été ouvert à partir du 30 novembre 2024. Une navette a assuré la liaison jusqu'au 13 décembre puis la télécabine des Brévières a pris le relais dès le 14 décembre. Le service est plein depuis le 21 décembre.

→ Le circuit Tignes-Val d'Isère est en fonctionnement depuis le 30 novembre 2024 jusqu'au 4 mai 2025. Il dessert le Hameau du Chevril\* (sens Tignes-Val d'Isère uniquement), le Villaret du Nial\* et la Reculaz\*

\*Arrêts sur demande uniquement

### Expérimentation navette Val Claret

À titre expérimental, une navette a circulé durant les vacances de février 2024 pour assurer la liaison entre le Val Claret Centre et le Val Claret Grande Motte. Cette offre était gratuite pour les utilisateurs, la navette circulait en continu tous les jours afin d'assurer un meilleur service pour les skieurs et piétons. Ce service a été pris en charge par la STGM.

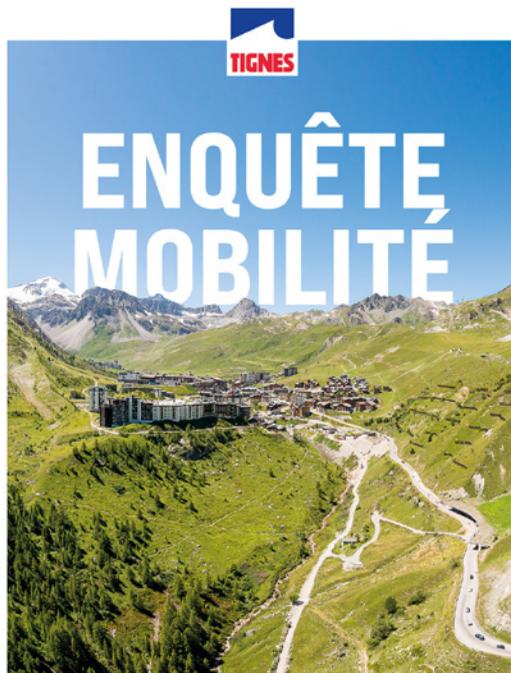


## Les agents communaux covoiturent

La commune de Tignes a fait l'acquisition de **deux véhicules 9 places** à l'été 2024 dans un objectif de :

- création d'un système de navettes en covoiturage pour les **trajets professionnels des agents** avec une navette au départ de **Sééz** sur l'aire de covoiturage et une navette au départ de **Tignes 1800**.
- la **mise à disposition** des véhicules à tous les services dans le cadre de leurs actions le reste du temps.

Des émissions carbone évitées en perspective !



### QUESTIONNAIRE ANONYME ET RAPIDE POUR LES SAISONNIERS ET RÉSIDENTS

Dans le cadre de l'aménagement du territoire, ce questionnaire permettra d'identifier les besoins et d'élaborer des pistes d'amélioration pour une mobilité plus durable au sein de la commune.  
VOS RETOURS SONT PRÉCIEUX, MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !

mairie-tignes.fr/23486/mobilite.htm



## Action n°75 : développer la campagne d'incitation au covoiturage

L'application *Blablacar Daily* est toujours en fonctionnement et son utilisation subventionnée par le département de la Savoie, la Communauté de communes de Haute Tarentaise et France nation verte.

Le nouveau service Zen by BlaBlaCar est entré en phase de test à la gare de Bourg Saint Maurice.

## Comprendre les besoins en mobilité

Une enquête en ligne a permis d'identifier les besoins des habitants, travailleurs et saisonniers, et d'élaborer des pistes d'amélioration pour une **mobilité plus durable** au sein de la commune. Cette démarche s'inscrit dans un atelier portant sur les mobilités, assuré par un groupe de trois étudiantes en Master 2 Géographie et Aménagement de la Montagne (GAM) à l'université Savoie Mont Blanc, et mandaté par la commune, dont l'analyse sera rendue en 2025.

Pour 2024 : 4 tonnes de CO2 économisées  
et 731 passagers transportés,  
soit plus de 712 trajets.

Ce service permet de simplifier le trajet des voyageurs à la sortie du train, en lui proposant de co-voiturer entre la gare et une adresse de son choix à Tignes. **Zen By BlaBlaCar est à la recherche de conducteurs, n'hésitez pas à télécharger l'application pour proposer des trajets !**

## Pour une mobilité décarbonnée des agents municipaux et élus



### Action n°78 : favoriser les mobilités alternatives

La mairie de Tignes a fait l'acquisition de deux vélos à assistance électrique, mis à disposition des agents afin de couvrir leurs déplacements de proximité.

Ces vélos proviennent de l'économie circulaire : d'occasion et reconditionnés, ils sont également de fabrication Française et commercialisés par une entreprise Savoyarde.

Des émissions de CO2e évitées en perspective et du bien pour la santé de nos agents également ! Cette action vient compléter l'initiative de Tignes Développement depuis 3 étés de mettre à disposition des vélos à assistance électrique pour son personnel.

### Témoignage d'un utilisateur :

*J'ai utilisé ce vélo à plusieurs reprises pour me rendre sur des suivis de chantier dans les quartiers du Lac et du Val Claret, parfois interdits aux voitures. La voie verte me permet de rouler en toute sécurité, et je ne mets pas plus de temps qu'avec mon véhicule, c'est donc une expérience réussie que je réitérerai à chaque fois que nécessaire. Pourquoi ne pas rajouter une remorque à ce vélo pour le travail quotidien des agents municipaux ?*

Yann O. du Centre technique municipal

### Action n°79 : développer un service de navettes consistant entre Tignes et Val d'Isère

Le service de navettes entre Tignes et Val d'Isère financé par les deux communes a été maintenu pour la saison d'été et doublé pour la saison hivernale 2023/2024.

Entre Tignes et Val d'Isère, environ 35 tonnes de CO2e ont été évitées pour la saison hivernale 2023/2024 et 2,5 tonnes pour l'été.

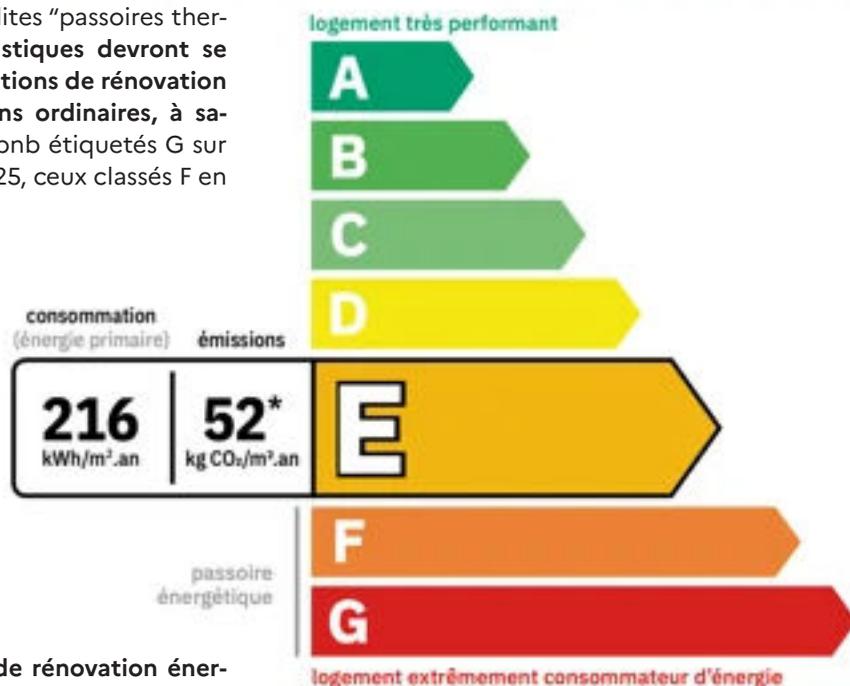
## # OBJECTIF N°18

### RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE LIÉES AUX BÂTIMENTS

#### Du nouveau pour la rénovation énergétique

Le texte de loi relatif à la régulation des meublés touristiques a été voté le 7 novembre 2024.

Entre diverses mesures visant la régulation des meublés touristiques, une mesure phare concerne les constructions dites "passoires thermiques" : **les meublés touristiques devront se conformer aux mêmes obligations de rénovation énergétique que les locations ordinaires, à savoir** : les logements type Airbnb étiquetés G sur le DPE seront interdits en 2025, ceux classés F en 2028 et les E en 2034.



**Afin d'accélérer les projets de rénovation énergétique**, toujours dans l'objectif de réduire de 50% les émissions de Gaz à Effet de Serre d'ici 2030, **un groupe d'experts s'est réuni le 4 juillet 2024 à Tignespace, via le Cluster Montagne.**

Élus, techniciens de la mairie de Tignes, Tignes Développement, régie électrique, se sont réunis autour de la table avec architectes, maîtres d'œuvres, installateurs d'énergies renouvelables, promoteurs immobiliers et spécialistes de la rénovation énergétique.

**L'objectif de ce groupe de travail était de réfléchir ensemble à des solutions pour rénover massivement les copropriétés et l'immobilier de montagne en général.**

Les premiers résultats sont attendus en 2025, au sujet de la création d'un consortium d'entreprises.

## La rénovation énergétique en ébullition

### Action n°80 & 81 : sensibiliser tout public à la sobriété énergétique des bâtiments & recruter un conseiller en rénovation énergétique afin de multiplier par 5 le nombre de copropriétés rénovées par an

Dans l'objectif d'atteindre 100% des copropriétés rénovées en 2034, Tignes se structure et étoffe son accompagnement afin d'accélérer le rythme de rénovation, l'année 2024 a vu :

- le recrutement d'une chargée de projet de l'immobilier de loisirs, Marie Jammot, ingénieure bâtiment, au sein du pôle immobilier de loisir de Tignes Développement
- la création de la cellule de rénovation énergétique de Tignes, en concertation avec les services municipaux ayant pour objectifs :
  - une sensibilisation auprès des propriétaires (copropriétés et chalets individuels)
  - un accompagnement personnalisé des projets de rénovation énergétique.

Les projets se sont donc poursuivis :

- 3 conférences assurées par des professionnels de la rénovation
- 1 réunion d'information à destination des conseils syndicaux
- 6 interventions au sein des assemblées générales de copropriété
- La mise en place d'une permanence commune: service urbanisme de la mairie et accompagnement en rénovation, chaque mardi après-midi en mairie de Tignes.

- Un accueil des propriétaires au sein des bureaux de l'Espace Propriétaires de la maison de Tignes le lac avec conseils sur les rénovations performantes, les aides financières, l'actualité énergétique de la station
- 7 mises en œuvre de rénovation énergétique (partielle ou globale) des copropriété permettant d'éviter 395 tonnes de CO2e/an
- La mise à jour des dépliants sur la rénovation énergétique et traduction en anglais
- Le suivi de l'accompagnement COACH RENOV'
- Des réflexions sur la création d'un consortium d'entreprises via le cluster Montagne afin de massifier la rénovation.

Retrouvez toutes les informations ici:

<https://www.mairie-tignes.fr/113-construire-revo-ver-et-ameliorer-son-bien.htm>



Pour 2024,  
7 copropriétés rénovées ont permis  
d'éviter 395 tonnes de CO2e

# # OBJECTIF N°20

## PROMOUVOIR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

### Hydrogène



#### Action n°88 : réaliser des études sur le potentiel hydrogène au sein du territoire

Les entreprises Gaz Electricité de Grenoble (GEG), la régie électrique de Tignes, et ATAWAY ont organisé une **journée d'expérimentation et de démonstration d'un autobus à hydrogène en conditions réelles le 10 avril à Tignes.**

L'autobus, de la marque SAFRA, a été rechargé en hydrogène à la station Himpulsion de Moûtiers et en électricité à Bourg Saint Maurice la veille.

**Cette démonstration en haute altitude a donné satisfaction sur le plan technique et a permis un nouveau temps d'échange sur la mobilité décarbonée entre les élus et acteurs de la mobilité de nos territoires.**

À ce titre, une station de recharge en hydrogène sur la Haute Tarentaise fait l'objet d'une étude d'opportunité. Cette installation nécessite au préalable d'être certains d'avoir les bons usages sur le secteur (cars, bus, dameuses, engins de chantier, camions...).

### Un réseau de chaleur pour Tignes ?

#### Action n°89 : réaliser des études de faisabilité pour des réseaux de chaleur sur les quartiers du Lavachet et du Val Claret

La commune a missionné, via la régie électrique, le cabinet MANERGY pour **étudier la faisabilité de la création d'un réseau de chaleur** sur Tignes. Il est envisagé la création d'une chaufferie bois à l'entrée du Val Claret, qui desservirait l'ensemble du Val Claret et du Lac.

Les études géothermiques réalisées en été 2024 par STRATEGEO ont montré qu'il n'existe pas de potentiel utilisable qui pourrait être couplé à l'utilisation du bois.

Le chaufferie serait dimensionnée pour **produire**

**environ 37GWh/an**, nécessitant un bâtiment d'environ 1 600m<sup>2</sup>.

Dans le meilleur des cas, ce projet pourrait voir le jour en 2028 ou 2029.

À ce jour il reste **2 points majeurs à continuer d'étudier** avant de décider de la réalisation ou pas de ce projet :

→ sécurisation d'une filière bois locale sur la durée d'exploitation

→ faisabilité de la construction du bâtiment et intégration architecturale.

### Action n°90 : rédiger un plan d'action sur le développement des énergies renouvelables

La commune, en partenariat avec la régie électrique de Tignes, a établi une cartographie du potentiel d'énergies renouvelables jugées prioritaires sur les 5 prochaines années. Pour cela, une concertation publique a été organisée du 15 au 25 janvier 2024.

Afin de répondre aux obligations réglementaires (loi pour l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER), n° 2023-175 du 10 mars 2023, demande aux communes de définir

des zones d'accélération pour les projets d'énergie renouvelable) et également d'engager l'action n°90 de la stratégie de transition 2030 pour un territoire durable.

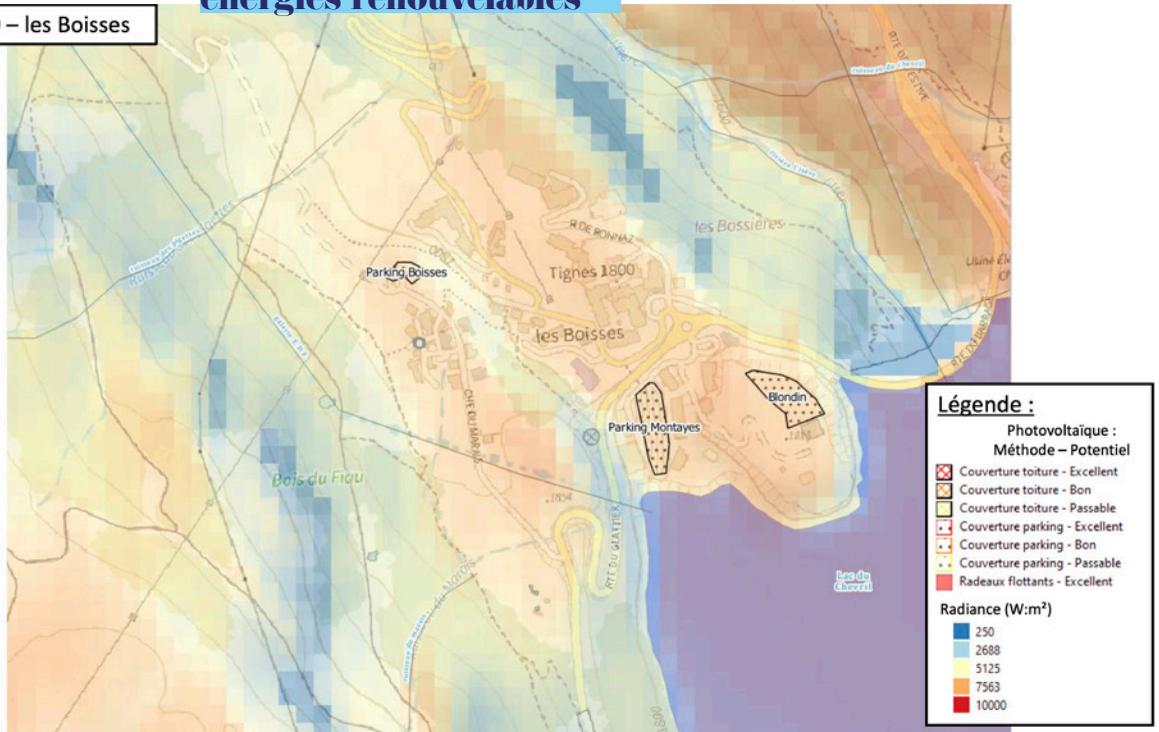
### Informations sur le site internet de la mairie



[https://www.mairie-tignes.fr/cms\\_viewFile.php?idtf=139166&path=Cartographie-du-potentiel-deploiement-Energie-Renouvelable-sur-Tignes.pdf](https://www.mairie-tignes.fr/cms_viewFile.php?idtf=139166&path=Cartographie-du-potentiel-deploiement-Energie-Renouvelable-sur-Tignes.pdf)

### Potentiel de déploiement des énergies renouvelables

Tignes 1800 – les Boisses



# ET LA SUITE ?

## **Vous aussi, agissez à votre niveau**

En tant que citoyen ou professionnel, renseignez-vous, assistez à des conférences, adoptez les comportements éco-citoyens...

Au niveau local, de nombreuses activités et ateliers sont proposés : les Forums pour une montagne durable sont reconduits pour l'été 2025 et un guide de l'éco-citoyen à Tignes est en cours de réalisation.

## **Tignes ne s'arrête pas là et poursuit ses actions en 2025 !**

Transition écologique, transition énergétique, transition touristique, transition sociale, transition numérique, transition économique...

**Pour tout savoir sur l'actualité de la transition du territoire suivez-nous sur la page Facebook de la Mairie, Illiwap et le site internet !**

## **Les liens de la Transition**



<https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers>

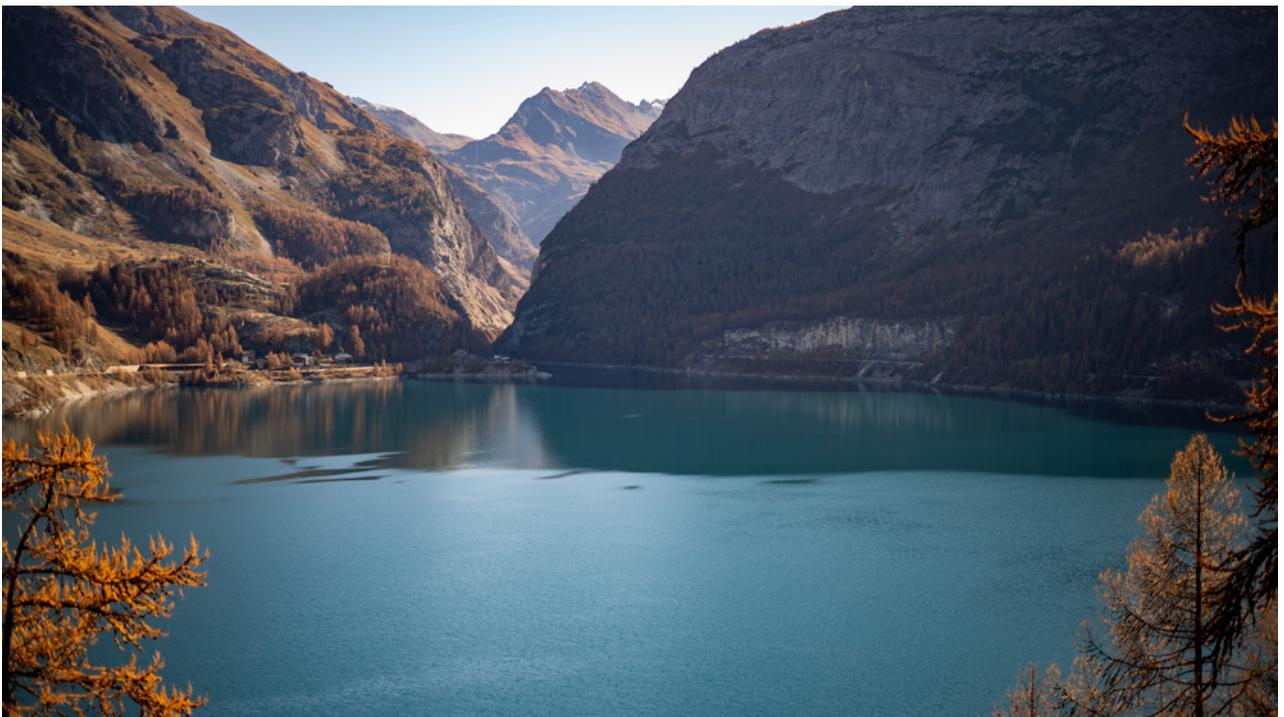
<https://station.illiwap.com/fr/public/73296>

<https://www.mairie-tignes.fr>

<https://www.tignes.net/>

<https://www.facebook.com/mairiedetignes>

<https://www.skipass-tignes.com/fr/flocon-vert>



# NOS ENGAGEMENTS

## COMMENT DIMINUER L'IMPACT DE L'IMPRESSION

Le bilan que vous tenez entre les mains a fait l'objet d'une réflexion pour diminuer son impact environnemental et être cohérent avec les objectifs de la Transition. Même si le geste peut paraître symbolique, il traduit une intention globale et une envie de changement, si petit soit-il.

La chaîne d'impression comporte de nombreux maillons, de la gestion des forêts dont est produit le papier, au choix des encres, du type d'impression, aux méthodes de conditionnement et à la livraison. Encore aujourd'hui, peu d'études permettent d'évaluer précisément l'incidence environnementale de cette succession d'actions.

Avec des calculs simples, il reste cependant possible de déterminer quelques chiffres qui remettent en perspective l'ensemble des coûts de production.

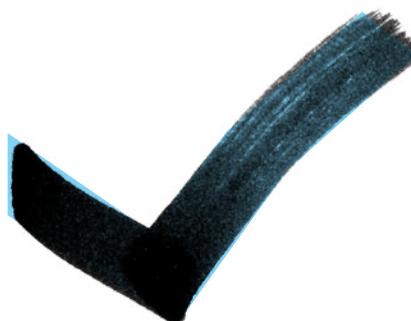
**En passant par exemple d'un papier de 130 à 80gr/m<sup>2</sup>, et à l'échelle d'une petite impression comme la nôtre (400 exemplaires), l'économie réalisée est déjà bien réelle : pour ce bilan, la différence représente 66kg de papier !**



66kg, c'est le poids de papier qu'il est possible de produire avec un peu moins d'un arbre et demi... le choix d'un grammage plus fin s'est donc logiquement imposé : cette économie de poids se répercute aussi lors de la livraison et de la manutention.

À cela s'ajoute la sélection d'une imprimerie locale qui a elle-même opté pour une démarche éco-responsable avec notamment l'utilisation d'encres à bases végétales bio, des presses robotisées imprimant sans alcool ou le recyclage de l'ensemble des chutes de papier.

Des axes d'amélioration sont évidemment toujours possibles, et sans être exemplaire, la démarche évolue pour, petit à petit, devenir plus vertueuse !





Tignes  
engagé pour une  
montagne durable

***Bilan 2024***



**TIGNES**

Pour tout renseignement complémentaire :

**Laura Isabey** : [lisabey@tignes.net](mailto:lisabey@tignes.net) - 04 79 40 06 40

*Responsable de la stratégie de transition du territoire - Mairie de Tignes*